

relations

MONTREAL

FÉVRIER 1971

NUMÉRO 357

PRIX 75¢

TV, RADIO, ETC. — LA TECHNOLOGIE
AU SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE



LE PROJET MULTI-MÉDIA

POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU QUÉBEC

septembre 1971 !

— dossier spécial



LE QUÉBEC ET LA RÉVISION DE LA
CONSTITUTION — Richard Arès



LE RAPPORT BIRD ET LA FEMME
D'AUJOURD'HUI — Marcel Marcotte

relations

revue du mois
publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus

COMITÉ DE RÉDACTION

Irénée DESROCHERS, directeur
Guy BOURGEOULT, secrétaire
Richard ARÈS, René CHAMPAGNE, Jacques CHÈNEVERT,
Gabriel DUSSAULT, Julien HARVEY, Marcel MARCOTTE,
Yves VAILLANCOURT.

TIRAGE ET PUBLICITÉ: Albert PLANTE

numéro 357
février 1971

SOMMAIRE

Dossier : Éducation permanente et technologie — le Projet Multi-Média	
Liminaire: Un projet audacieux et réaliste qui ne doit pas dormir sur les tablettes	Guy BOURGEOULT 35
Le Projet Multi-Média — présentation	André BOUCHARD 36
Échos d'une table ronde	
Judith THÉRIAULT, Yves LEVER, Monique CARON, Pierre BÉLEC, Yves VAILLANCOURT	40
Un recyclage plutôt radical	Denis SAVARD 42
Articles	
Un sur douze (billet)	Paul FORTIN 43
Québec-Ottawa: le Québec et la révision constitutionnelle Richard ARÈS	44
Politique internationale: Duvalier jusqu'à la fin des siècles ? Yves VAILLANCOURT	46
Le Rapport Bird: Être femme aujourd'hui Marcel MARCOTTE	47
Les média de communication de masse: en essayant de résumer le Rapport Davey	Yves LEVER 50
Chroniques	
Télévision: La télévision et son langage	François JOBIN 52
Littérature: Où va notre poésie ?	René DIONNE 54
Cinéma: « L'aveu », ou la critique d'un pouvoir — un film de Costa-Gravas	Yves LEVER 57
Théâtre: Guerres, arabesques et fantaisie Georges-Henri D'AUTEUIL	58
Les livres: La Bible, Parole de vie	60
Ouvrages reçus	63

Relations est une publication des Éditions Bellarmin,
8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal 351.
Tél.: 387-2541.

Prix de l'abonnement: \$7 par année. Le numéro: 75¢.

Relations publiques: Pauline HOULE, 1396 ouest, rue
Sainte-Catherine (ch. 314), tél.: 866-8807.

M. Jean-Robert GENDRON est autorisé à solliciter des
abonnements pour la revue.



Relations est membre de l'Audit Bureau of Cir-
culations. Ses articles sont répertoriés dans le
Canadian Periodical Index, publication de l'As-
sociation canadienne des Bibliothèques, et dans
le *Répertoire canadien sur l'éducation*. Dépôt
légal, Bibliothèque nationale du Québec.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0143.

**OUVERT
TOUS LES JOURS
DE 10 à 6**

du lundi
au vendredi



Nos heures supplémentaires vous permettent d'effectuer
vos opérations bancaires en fin d'après-midi ou en re-
venant de votre travail. Profitez-en dès maintenant.

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL



EXPORT "A" FILTRE

La Meilleure Cigarette au Canada

RÉGULIÈRES ET "KING"

UN PROJET AUDACIEUX ET RÉALISTE QUI NE DOIT PAS DORMIR SUR LES TABLETTES

Éducation permanente
et
technologie

LE PROJET MULTI-MÉDIA

Dossier spécial

C'est au début des années '60 que le concept d'éducation permanente a fait chez nous son chemin dans la pensée et les écrits de quelques éducateurs, puis, après la parution du Rapport Parent, dans les structures et les programmes. C'est également depuis le début des années '60 que l'on parle tant — et parfois avec tant de surenchère — de démocratisation de l'école et de l'université, d'éducation populaire, de culture populaire, etc. Il y a 10 ans, les Cours du Gesù connaissaient, auprès d'une toujours croissante audience d'adultes, un succès que les initiateurs du projet n'avaient osé espérer. En 1969, la nouvelle Université du Québec, spécialement à Montréal, était appelée, disait-on, à devenir l'université populaire du centre-ville; on souhaitait qu'elle fasse porter ses efforts précisément dans les tâches de l'éducation permanente. Simultanément, on commençait de s'intéresser, à travers tout le Québec, aux difficiles problèmes du recyclage des chômeurs. — Beaucoup de bruit et beaucoup d'encre... et quelques réalisations de trop modeste envergure.

En octobre 1969, le Comité du programme de récupération TEVEC — l'expérience du projet-pilote de télévision éducative pour les adultes avait pris fin, dans la région du Saguenay/Lac Saint-Jean, à la mi-mars 1969 — recommandait au ministre de l'Éducation « qu'un projet d'éducation d'adultes incluant l'utilisation combinée de la télévision, du document d'accompagnement et de l'animation pédagogique, selon des modalités à définir, soit fait à l'intention de l'ensemble de la population du Québec ». Un mois plus tard, le ministère créait, pour donner suite à cette recommandation, le Comité d'implantation de la télévision éducative pour la formation des adultes. Le mandat de ce Comité, d'une durée de six mois (janvier-juin 1970), était de concevoir et élaborer, sur les bases de l'expérience TEVEC, le plan général et le programme concret de réalisation d'un nouveau projet dans le domaine de l'éducation des adultes, en portant une attention spéciale à l'étude des possibilités d'utilisation de la télévision dans ce projet. Le Comité a remis son rapport final le 17 juillet 1970 : c'était le *Projet Multi-Média de formation pour le développement des ressources humaines du Québec* — dont le présent dossier de *Relations* présente une analyse critique.

Juillet-décembre 1970 : semestre du silence. Puis, les journaux nous apprennent que le Conseil des ministres a donné

son accord de principe au projet et que celui-ci devrait être mis en œuvre, dans la région de Montréal, dès septembre 1971. Depuis, nouveau silence. Or il importe que ce projet soit mis en œuvre sans délai : la situation sociale qui prévaut présentement au Québec indique suffisamment à quel point, secrètement, on y aspire. Le *Projet Multi-Média* 1° repose sur une solide « philosophie » de l'éducation des adultes et met à profit la longue réflexion de l'*Opération Départ*, 2° met également à profit la riche expérience des deux années de travail de TEVEC, 3° fait appel à la collaboration des organismes en place plutôt que de chercher à les supplanter, 4° met la technologie au service de l'éducation de la personne, de son épanouissement et de sa participation à la vie sociale et politique, 5° a comme ambition de donner enfin la parole à cette « majorité silencieuse » trop souvent — et si diversement — exploitée et réduite au silence des « non instruits », 6° est judicieusement soucieux d'une saine économie des ressources humaines et financières limitées du Québec. Et l'on pourrait sans peine énumérer d'autres raisons qui militent en faveur de la mise en œuvre sans délai du projet; mais il suffira au lecteur de lire avec attention les pages qui suivent.

En présentant le dossier qui suit sur le *Projet Multi-Média*, *Relations* veut d'abord et avant tout que soit rendu vraiment public un projet qui intéresse toute la population du Québec. Et, de plus, que soit ainsi sollicitée la collaboration efficace de tous ceux qui œuvrent déjà dans le champ de l'éducation permanente et dans celui des média, pour que passe dans la réalité un projet qui, de sa nature, fait appel à une telle concertation des énergies et des efforts. Encore une fois, il importe que le projet soit mis en œuvre sans délai, c'est-à-dire dès septembre 1971; que sa réalisation ne soit pas reportée à plus tard — nous ne sommes pas assez riches pour nous payer le luxe de nouveaux retards! — à cause de la rigidité de certaines structures administratives du ministère de l'Éducation ou à cause d'une sorte de crise de confiance qui prendrait la forme de réticences paralysantes face à l'éventualité de certains transferts de juridiction.

Le secrétaire de la rédaction,
Guy BOURGEOULT.

25 janvier 1970.

L'atelier
qui donnera
à vos imprimés
un caractère
de distinction



IMPRIMEURS LITHOGRAPHES STUDIO D'ART

8125, BOUL SAINT LAURENT
MONTREAL (351), QUEBEC
388-5781

Le Projet Multi-Média

pour le développement des ressources humaines au Québec

présenté par André Bouchard *

Dans une déclaration en date du vendredi 18 décembre 1970, le ministre de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, nous apprenait que le Québec allait entreprendre un effort sans précédent pour permettre un recyclage de la majorité des citoyens québécois (70%). Dans les propos du ministre, il fut alors question d'un projet *Multi-Média* qui permettrait « d'atteindre une meilleure qualité d'enseignement et de rejoindre plus de gens à moins de frais » (*Le Devoir*, 21 décembre 1970).

Il existe, à propos de ce projet, une ambiguïté qu'il faudrait dissiper au départ. Dans les communiqués de presse, on a parlé d'extension à toute la province du projet TEVEC (expérience de télévision éducative au Saguenay/Lac St-Jean, 1967-69). Or le *Projet Multi-Média de formation pour le développement des ressources humaines du Québec*, même s'il se situe dans le prolongement de TEVEC, présente une synthèse plus globale et plus struc-

turée de l'utilisation des média dans le domaine de l'éducation des adultes — ainsi qu'une définition plus large des objectifs à atteindre. En définitive, on a tenu compte de TEVEC, parce que l'expérience de 1967-69 a été tentée, ici, au Québec; mais le *Projet Multi-Média* va beaucoup plus loin, en intégrant des éléments d'autres expériences telles que *Telekolleg* (en Bavière), *Télé-Promotion rurale* (dans l'ouest de la France), *The Open University* (en Grande-Bretagne) et *The NHK Correspondence High School* (au Japon), et en proposant une utilisation maximale des ressources technologiques et humaines de notre société.

Le rapport final, qui a été remis au ministre de l'Éducation en juillet 1970 et qui expose le *Projet Multi-Média*, comprend deux tomes. Le premier étudie les orientations et les données de base du projet proposé; le second présente, dans le détail, les composantes concrètes du projet.

Un cri qui vient de loin. — Devant l'incapacité du système traditionnel d'éducation à répondre aux besoins de la population adulte du Québec, le comité responsable de la préparation du *Projet Multi-Média* se mit résolument à la tâche. Il fallait d'abord voir la situation exacte du malaise, qu'on a formulée sous forme de quatre questions-clefs:

- A quoi doit viser l'éducation des adultes? Quelles sont les finalités qui, aujourd'hui, peuvent lui donner un sens et une valeur?
- Quelles sont les caractéristiques d'un système de formation des adultes qui respecteraient ces finalités?
- Quels sont les besoins des adultes du Québec?
- Enfin, quelle est la signification de l'idée de multi-média appliquée à un projet de formation des adultes?

À ces interrogations cruciales et décisives, le comité répond en deux moments. 1° D'abord, c'est au cœur du problème qu'il faut s'attaquer: par l'affirmation de la nécessité de centrer l'éducation sur la personne; par l'accentuation sur la formation intérieure de la personne; par l'insistance sur la nécessité d'une formation axée sur la personne, en tant qu'être inséré dans un milieu et dans une société; et par l'établissement de toute éducation des adultes sous le signe et dans le sens de l'éducation permanente. 2° Ensuite, en vue de consolider et de renforcer l'apprentissage nécessaire à l'intégration de la population adulte aux formes de participation aux réalités vitales de la société québécoise, le comité ne voit qu'une solution globale et impérative: l'utilisation des *mass media*, dans une optique précise où l'étudiant est au centre du système qui doit s'appuyer sur plusieurs média — certains étant nécessairement d'ordre technologique, et d'autres nécessairement d'ordre socio-pédagogique —; où le système multi-média devra être « synergique », (c'est-à-dire « celui où chacun des média prévus réalise spécifiquement ce

A. Grandeur et misère de la situation des adultes

Une lecture un peu attentive du *Projet Multi-Média* ne peut laisser indifférent quiconque s'intéresse au développement de notre société québécoise. D'une part, on y décèle des besoins urgents et massifs relativement à la formation des adultes; d'autre part, on apprend que la société québécoise dispose des éléments lui permettant de répondre à ces besoins — et cela, dans un style particulier et en adoptant les outils appropriés.

Secret de polichinelle. — Aussi incroyable que cela puisse paraître en 1971, près de 50% de la population adulte du Québec est laissée pour

compte et abandonnée au plan de l'éducation. En effet, alors que les grandes réformes éducatives des années 60 devaient fournir à la jeunesse un système d'éducation mieux accordé à la société d'aujourd'hui et de demain, la complexité de ces réformes allait contribuer à accentuer l'écart entre cette jeunesse scolarisée et la population adulte directement visée par le *Projet Multi-Média*. Une réelle différence psychologique, relative à la participation des adultes aux formes pédagogiques traditionnelles, allait poindre, entraînant avec elle des conséquences économiques, sociales et familiales que l'on peut facilement imaginer si, par hasard, l'information quotidienne, tant écrite qu'électronique, ne les signalait pas chaque jour!

* Professeur en communications au Collège Jean-de-Brébeuf, Montréal.

qu'on attend de lui et participe en même temps à la réalisation d'objectifs beaucoup plus vastes, en coordination continue avec tous les autres média et, au besoin, en remplaçant ou en renforçant l'un ou l'autre d'entre eux »); et où

l'utilisation de chacun des média et du système lui-même doit se faire avec une certaine ampleur et, conséquemment, à l'intention d'un nombre élevé de personnes.

B. Quand la grandeur combat la misère

Le Projet Multi-Média apparaît ainsi comme constituant une réalité intermédiaire entre la personne et la société. Ainsi conçu, il ne s'identifie ni à l'une ni à l'autre, mais est en même temps au service de la personne et en liaison étroite, par de multiples points de jonction, avec l'environnement actuel et futur de la société québécoise.

Quant à ses composantes concrètes (question de savoir à qui s'adresse ce projet; — quelles en sont les propriétés; — quel genre de formation y prévoit-on et quel sera son contenu; — quels en seront les média; — comment l'information y sera-t-elle intégrée; — qui en constituera le personnel; — quelle en sera l'organisation, l'administration; — quels pourraient être les étapes et les critères d'implantation; — quelle en est l'estimation générale du coût prévu), le projet se montre à cet égard aussi exhaustif et audacieux qu'il l'était dans ses énoncés des orientations et données de base. Nous n'en retiendrons ici que trois aspects: la formation, les média et le personnel. Dans ce triptyque, c'est tout le souffle, l'originalité et l'espoir du projet qui veulent faire écho aux forces les plus vives de la société québécoise.

Né pour un petit pain. — Nous connaissons la situation et les moyens à prendre pour y remédier. Encore faut-il savoir comment ces moyens seront utilisés. C'est toute la philosophie relative à la formation des adultes qui vient répondre à cette nouvelle interrogation. Son thème central, *l'auto-formation*, est développé selon trois axes principaux, aussi importants les uns que les autres:

- son centre sera l'observation, l'analyse et la compréhension des réalités;
- son insistance portera sur la découverte et l'expérimentation de modèles dynamiques d'adaptation, grâce auxquelles l'adulte peut prendre conscience de ses besoins, les expliciter et, par la suite, utiliser les ressources disponibles pour les satisfaire;

- enfin, son but est d'assurer l'apprentissage des codes — i. e. des véhicules de messages, en vue de permettre une intégration à d'autres cours de formation supposant des pré-requis au niveau de certains codes.

Le défi n'est pas surmonté pour autant! Il faut resituer l'apprentissage des codes par rapport aux objectifs de formation et de stratégie éducatives pour un adulte en auto-formation. Le contenu de la formation ne peut être tel que structuré actuellement. Il faut connaître les besoins de l'adulte. Le comité du Projet Multi-Média prévoit qu'il faudra faire la « cueillette de ces besoins » par le *feedback* et la recherche, d'une part, et par la consultation directe des usagers du système, d'autre part; ensuite analyser les informations reçues, en vue d'une structuration permettant de mieux assurer l'apprentissage de moyens d'expression et d'outils de travail, ainsi qu'une formation méthodologique adaptée.

La civilisation de l'information. —

Un second aspect — qui manifeste à la fois le courage et ce que l'on pourrait appeler le réalisme de la vision prophétique des membres du comité — saute aux yeux de quiconque s'attarde à étudier le chapitre XI du Projet Multi-Média. Il y est question du rôle, de la fonction et des modalités d'utilisation des média. D'universellement diffusifs, les média technologiques deviennent intégrés à un système où l'on fait appel à l'apport complémentaire — jugé important — de type socio-pédagogique cette fois. Utilisation de la télévision et de la radio, d'une part; utilisation de documents d'accompagnement, recours à l'animation pédagogique, au *feedback*, à l'évaluation et à la recherche, d'autre part.

— **La télévision** : Il n'est plus besoin de convaincre qui que ce soit de l'importance d'une conjugaison de l'auditif

ENFIN !

UN PROJET MÛR ET ATTENDU

Enfin ! on offre au peuple québécois la possibilité de faire un grand bond en avant dans le domaine de l'éducation. Enfin ! on commence à penser l'éducation un peu moins en termes d'édifices à construire et un peu plus en termes d'utilisation des ressources disponibles dans la communauté. Enfin ! on parle intelligemment des cours pour adultes offerts à ceux qui, tout en ayant quitté l'école depuis longtemps, ont quand même emmagasiné une riche expérience de vie; et ils sont nombreux.

Certes, les spécialistes trouveront à redire. Surtout s'ils sont consultés un par un ! Pour les uns, ce n'est pas assez révolutionnaire, comme si les pas amenant les changements d'attitudes pouvaient être des pas de géants ! Pour les autres, on aurait mieux fait de s'occuper de la formation professionnelle, dans une société où le taux de chômage atteint le niveau que nous connaissons... Comme si ce qu'on présente n'était pas justement un *minimum vital*. D'autres, enfin, trouveront cela bien beau sur papier, mais n'y croiront pas ! Il est vrai que le Projet Multi-Média fait énormément confiance aux hommes ! Et ça, c'est nouveau ! Exigeant aussi ! Exigeant spécialement pour les « s'éduquants », à tous les paliers, qui ne finiront jamais de détecter de nouveaux besoins.

Personnellement, je trouve qu'il serait extrêmement regrettable de ne pas mettre en branle l'implantation de ce projet le plus tôt possible. Bien sûr, avec du temps supplémentaire, le projet pourrait être mis davantage au point. Mais nous n'avons plus le temps d'attendre. Nous ne pouvons plus nous payer le luxe de « discuter » sur le dos de tout un secteur de la population. De cette population qu'on étiquette souvent comme aliénée. C'est un fait connu: pouvoir choisir, c'est déjà un facteur de désaliénation. Or le choix présuppose une variété d'options possibles. Et, dans une société comme la nôtre — i.e. une société ouverte vers l'extérieur et une société aux communications multiples —, les options, elles aussi, sont multiples. Mais ce qui manque davantage et s'avère tout aussi utile pour faire un choix, c'est la prise de conscience de sa capacité de choisir; c'est avoir le respect de soi-même. Cette étape précède, et de beaucoup, la participation. C'est pourquoi, il faut aller chercher les gens là où ils sont physiquement et moralement.

Le Projet Multi-Média semble vouloir emprunter cet itinéraire. Je m'en réjouis et je lui souhaite bonne chance !

Judith Thériault,
Sc. politique,
Université de Montréal.

Un peu d'histoire

Le mot MEDIA, quoique fort connu et utilisé dans le domaine particulier des communications, est relativement nouveau dans le champ de l'éducation. Il faut attendre 1958 pour qu'il soit couramment employé comme englobant un ensemble de « ressources éducatives », au même titre que le livre, la craie, le tableau, etc. Ce fut la loi américaine, *The U.S. Defence Education Act*, sur l'application de la technologie dans le secteur de l'enseignement. Mais les essais de télévision et de radio éducatives étaient déjà amorcés depuis longtemps. Nous ne retiendrons ici que les grandes dates de l'implantation d'un système qui peut avoir un lien avec le *Projet Multi-Média de formation pour le développement des ressources humaines du Québec*.

1954

Premiers essais canadiens de télévision éducative, à Toronto, avec la collaboration de la CBC et du National Advisory Council on School Broadcasting.

1956

Deuxième série d'essais: 721 écoles, réparties dans les 10 provinces canadiennes; 1841 classes, 62,450 étudiants; 6 stations de la CBC et 23 stations privées.

1960

Un premier cycle de programmation est prêt pour les secteurs primaire et secondaire. Au niveau universitaire, en collaboration avec les universités de Toronto et de Montréal, Radio-Canada intègre des cours de psychologie et de sciences à sa programmation éducative.

1966

A Trois-Rivières, le 22 août, le gouvernement québécois fait part de son intention de mettre sur pied un réseau de radio et de télévision, lors d'un stage régional sur la radio et la télévision scolaires (Allocution de M. Marcel Masse).

1967

Le 21 mars, le Comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts de la Chambre des communes dépose son rapport relatif au *livre blanc sur la radiodiffusion*. Le no 9 traite de la rediffusion éducative et des responsabilités fédérales et provinciales en matière d'exploitation des stations.

Le 21 août, lancement officiel de TEVEC, projet-pilote de télévision éducative pour les adultes de la région du Saguenay/Lac Saint-Jean.

1968

Le 8 février, Ottawa révèle sa politique de radiodiffusion éducative. Le projet de loi du gouvernement affirme son intention d'obtenir l'autorisation d'établir un nouvel organisme fédéral en vue de s'occuper des installations de radio et de télévision éducatives; il doit reconnaître aux autorités provinciales une priorité sur les autres utilisateurs, quant à l'emploi de ces installations.

Le 16 février, protestation formelle du Québec, par la voix de M. Daniel Johnson, contre le projet du gouvernement fédéral sur la radiodiffusion éducative. Trois raisons sont invoquées:

- il s'agit d'éducation, donc d'une compétence provinciale exclusive;
- il s'agit de télévision, d'une matière où la culture française et les intérêts du Québec sont touchés à un degré maximum;
- il s'agit d'une matière où la juridiction fédérale est basée uniquement sur un avis du Conseil privé de 1932, en l'absence, par conséquent, de tout texte constitutionnel.

Le 22 février, création de Radio-Québec. Ce service provincial de radio-télédiffusion, dont la loi autorisant sa création avait été sanctionnée le 20 avril 1945, réaffirme les droits du Québec en matière de radiodiffusion. L'initiative du gouvernement de Québec se situe dans le contexte de deux événements:

- la présentation du mémoire du Québec à la conférence fédérale-provinciale, où le Québec définissait sa position en matière de radiodiffusion — sans nier au gouvernement central une responsabilité dans ce secteur; le mémoire affirme que le gouvernement du Québec ne saurait accepter d'en être complètement absent;
- le projet de loi déposé aux Communes d'Ottawa sur la télévision éducative, dont il a été fait mention plus haut.

1969

Vers le 15 mars, fin du projet TEVEC.

Au mois de mai, refonte de la loi de Radio-Québec.

En novembre, mise sur pied d'un groupe de travail appelé Comité d'implantation de la télévision éducative pour la formation des adultes. Démarrage effectif de ce comité en janvier 1970.

1970

En juillet, remise du rapport final proposant le *Projet Multi-Média*.

au visuel pour favoriser une approche concrète des réalités; ni de dissenter bien longuement sur l'opportunité de la mettre en œuvre en circuit ouvert et sur ses possibilités presque infinies. Toutefois, il n'apparaît pas inutile de rappeler l'élément moteur et essentiel de semblable utilisation de l'audio-visuel par la télévision — lequel repose sur les contenus, d'une part, et sur le rôle des animateurs à l'écran, d'autre part.

Les émissions de télévision, centrées sur la participation, cherchent à situer l'individu dans une perspective de changement, tout en lui fournissant des modèles dynamiques d'apprentissage et d'adaptation. Les contenus de ces émissions devront donc être le moins « formalisés » possible, et s'inscrire à l'intérieur de séquences courtes qui seront cependant les plus complètes possible. Cela favorisera, dans l'émission elle-même, la réaction des usagers induits à la discussion. Quant à l'animateur, sa tâche principale, outre l'animation de groupes d'usagers, sera de véhiculer l'information relative à tout le système, de façon dynamique et objective, en s'effaçant devant le message à transmettre.

— **La radio** : À cause de son extrême mobilité et de ses facilités de production — et surtout du fait qu'elle permet une communication dans les deux sens (grâce à la « ligne ouverte »), la radio assumera un rôle de sensibilisation, d'information, de rétroaction et de complémentarité par rapport aux autres média. Elle deviendra ainsi un medium de *spécialisation*, à utiliser dans le cas de besoins de récupération exprimés par les adultes qui auraient subi quelque retard, ou même pour véhiculer des contenus s'adressant à des auditoires minoritaires au Québec.

— **Les documents d'accompagnement** : On reconnaît à divers types de documents un rôle d'accompagnement, de récupération et de spécialisation. Car il s'agit, par n'importe quel autre médium: livre, photo, disque, etc., de rendre accessible à tout individu les apprentissages théoriques et même pratiques les plus divers, les plus fonctionnels, les plus récents, selon des rythmes très élastiques; et de soutenir sa motivation et la justesse de son apprentissage par des échanges de *stimuli*.

— **L'animation pédagogique :** Dans une perspective d'auto-formation, l'enseignement en classe traditionnelle n'a évidemment pas de place. Ici, on propose deux types d'animation: les animateurs pédagogiques, engagés à plein temps et rémunérés dans les cadres du système, et les animateurs de groupes de travail, engagés à temps partiel et bénévoles, choisis dans et par le groupe au niveau local. Chacun à sa manière, ils devront participer à plusieurs niveaux de travail: définition, présentation et approfondissement des contenus; organisation des supports aux usagers; administration et gestion des divers services du système.

— **Le feedback :** La fonction du *feedback* consiste à permettre des réactions en retour aux messages transmis, en vue d'une auto-régulation systématique pour l'émetteur, assurant ainsi le dialogue entre l'utilisateur et le système.

— **L'évaluation et la recherche :** Il s'agit ici de l'étude et de l'analyse des phénomènes de communication et de leurs effets produits par le système de formation, de façon à améliorer et à évaluer le fonctionnement du système, à court terme, à moyen terme et à long terme, — selon que l'attention se porte surtout au niveau de l'action et de l'impact appréciable, au niveau du cheminement du système ou, enfin, à celui de l'analyse théorique de l'évolution du système.

Une nouvelle race de technocrates ?

— Pour la bonne marche du système, le problème n'est pas de pouvoir compter sur des personnes ayant les qualifications idéales, mais bien d'avoir un personnel qui se forme et se perfectionne continuellement. Ce personnel devra avoir au départ ou acquérir le plus tôt possible certaines habiletés:

- une capacité de travailler en équipe efficacement,
- une capacité d'évaluer son travail et de le situer par rapport à l'ensemble du projet,
- une capacité de prise de conscience (au-delà d'une intelligence théorique) de ce que sont les conditions et les méthodes de formation utilisables avec la population visée; et, finalement, une connaissance approfondie du travail à accomplir par les différentes équipes.

Selon l'esprit et la lettre du projet, il apparaît impossible de penser à la formation du personnel sans se préoccuper simultanément de l'analyse des tâches à accomplir et de la sélection de ce personnel. Aussi convient-il de distinguer entre *formation* et *perfectionnement* du personnel. Dans le premier cas, il s'agit de développement d'habiletés plus ou moins complexes, nécessaires à l'accomplissement d'une tâche précise, et dans un but précis. Dans

ÉDUCATION PERMANENTE ET MAIN-D'ŒUVRE

Les problèmes actuels de la main-d'œuvre au Québec sont évoqués dans le rapport (t. 1, pp. 58-59) par quelques chiffres particulièrement éloquentes :

- la moitié de la population adulte du Québec a 7 ans et moins de scolarité;
- sur les 206,000 chômeurs de mars 1970, 50,000 avaient moins de 25 ans;
- en mai 1968, les 15-24 ans représentaient près de 50% des chômeurs de l'Estrie;
- dans certains secteurs de la région de Hull, 25% des jeunes de 16 à 24 ans n'étaient, l'an dernier, ni à l'école ni au travail.

« Ne nous faisons pas d'illusions. Ce n'est pas un seul projet qui, au Québec, va faire passer dans les faits l'éducation permanente ! Il faut néanmoins que ce projet soit un pas vers une orientation dans ce sens des programmes, des techniques, des méthodes et des hommes. Il y a pour cela une nécessité vitale. De plus, il n'est pas du tout impossible qu'une telle évolution offre le meilleur appui qui soit à une société moderne et prospère, capable, entre autres, de créer 100,000 emplois nouveaux en 1971... et, surtout, durant les années suivantes, tout en respectant pleinement l'homme. » (*Projet Multi-Media, Rapport*, t. 1, p. 42.)

cette optique, on considère que la formation doit combler l'écart existant entre les capacités d'un individu sélectionné et celles qui lui sont nécessaires pour accomplir son travail. Pourtant, pour tout individu qui possède déjà les qualifications minimales pour accomplir une tâche quelconque, mais qui demeure soucieux de l'amélioration de son travail et préoccupé de recherche personnelle, — et c'est le second cas, — le perfectionnement est tout aussi nécessaire, et cela d'autant plus impé-

rativement que le système doit s'adapter toujours et s'auto-régler en fonction des besoins exprimés par les usagers du système.

Conclusion : Un défi de taille

Le *Projet Multi-Média de formation pour le développement des ressources humaines du Québec*, dont nous venons d'exposer quelques traits, devrait donner un souffle nouveau à l'éducation permanente au Québec. On prévoit même, à long terme, que ce système pourra révolutionner l'enseignement traditionnel, une fois qu'il aura fait ses preuves avec les adultes. On peut toutefois s'attendre à des levées de boucliers et à des clameurs sans nombre contre lui, car il fait appel à trop de bonne volonté de la part d'organismes qui ne sont pas habitués à travailler de concert et il sera l'occasion d'une redistribution de crédits... que chacun voudra sans doute conserver. Les critiques acerbes seront probablement nombreuses, car ce système pose en outre de grandes difficultés d'implantation.

Pourtant, il a un mérite que n'ont pas les organismes concurrentiels: il vise à l'essentiel, par des moyens complets et diversifiés, appuyés sur une conception profonde et articulée de l'éducation des adultes. De plus, il offre une possibilité de regroupement et de réorganisation de structures, sans doublages inutiles, ainsi que d'utilisation des ressources humaines, technologiques et physiques déjà existantes; il fait, en outre, preuve de réalisme économique et de créativité pédagogique. Mais, plus encore que tout cela, il veut que l'individu, au Québec, se développe en tant que personne libre et responsable, et il entend lui fournir les moyens de se développer ainsi. Il devient alors un dynamisme puissant de conscientisation populaire, mettant un terme à la bêtise, à l'intimidation et à la peur, et proposant des alternatives et des choix véritables à une population plus avertie ! L'avenir montrera dans quelle mesure le Québec sait se donner et surmonter des défis à sa taille, et non des moulins-à-vent comme la Manic, Expo '67 ou toute autre façade publicitaire de même acabit.

Le Projet Multi-Média

— échos d'une table ronde

Culture et développement des ressources humaines

Ce qui m'apparaît peut-être le plus important dans le Projet Multi-Média, c'est que, mieux que tout autre projet ou expérience dans le domaine de l'éducation, il marque clairement une rupture par rapport à la conception de l'éducation comme ensemble quantitatif d'éléments de savoir à communiquer. Il veut plutôt donner une « formation centrée sur l'observation, l'analyse et la compréhension des réalités, [...] sur la découverte et l'expérimentation des modèles dynamiques d'adaptation, [...] sur l'apprentissage des codes utilisés pour représenter les réalités et communiquer » (t. 2, pp. 59-64).

Dans cette optique, on considère qu'on n'a plus besoin de donner beaucoup d'informations nouvelles; bien plus, on constate que la presque totalité des informations nécessaires sont déjà disponibles grâce aux *mass-media* et que, simplement, il faut apprendre aux gens comment les lire.

Cela revient, pour moi, à l'acceptation du fait qu'on n'a plus aujourd'hui une culture encyclopédique et linéaire très bien structurée et hiérarchisée, mais plutôt une culture mosaïque (voir les analyses de A. Moles, E. Morin et M. McLuhan), c'est-à-dire un ensemble disparate et très étendu

d'éléments juxtaposés sans ordre, groupés de façon aléatoire selon le moment d'acquisition, les centres d'intérêt personnels ou les événements-chocs qui provoquent des synthèses. Par exemple, les périodes d'élection ou des crises comme celle d'octobre font émerger à la conscience tout ce qu'on sait de « science politique ». Ces groupements de connaissances sont continuellement défaits et refaits, pour intégrer ou rejeter tout ce qu'apporte l'environnement. C'est donc une conception de la culture essentiellement dynamique et susceptible de développements indéfinis.

En développant l'observation, en fournissant des modèles d'adaptation et en facilitant l'apprentissage des codes, le système multi-media entrerait donc de plain-pied dans le développement de la culture contemporaine. C'est par là, et uniquement par là, à mon avis, que l'on considère vraiment la clientèle du système comme des « s'éduquants » (t. 1, pp. 69-70).

Cette perspective requiert une cueillette très attentive des besoins de la clientèle et une attention spéciale aux disparités régionales. Le comité qui a préparé le projet en est très conscient, mais je pense qu'il faudra y insister encore davantage.

Yves Lever.

La créativité aura-t-elle raison des disparités régionales ?

Il est urgent de permettre à la population de correspondre avec l'environnement socio-culturel qu'elle crée. Les besoins et les ressources varient d'une région à l'autre; le Projet Multi-Média, dans son esprit et dans son organisation, tient compte de huit régions:

- Bas-St-Laurent, Gaspésie et Côte Nord
- Saguenay et Lac Saint-Jean
- Québec
- Trois-Rivières
- Cantons de l'Est
- Montréal
- Outaouais
- Nord-Ouest québécois

Le contenu des émissions sera adapté à chaque région en fonction des quatre éléments suivants: l'empathie, l'éducativité, l'accessibilité, la conductivité.

Certaines régions présentent des caractéristiques socio-économiques plus complexes que d'autres. Ainsi, on peut relever une dichotomie de base entre les régions métropolitaines et les régions « ex-centriques ».

Les zones « ex-centriques » offrent des particularités essentielles à la mise en marche d'un tel projet: sens de la communauté,

isolement des sources d'information et de formation, isolement géographique, homogénéité occupationnelle, système d'interactions interne très développé. Tous ces éléments créent un prologue de réceptivité intégré mentalement et matériellement. D'ailleurs, l'expérience de TEVEC dans la région du Saguenay-Lac St-Jean reflète par son *feed-back* l'impact de ses émissions auprès de la population.

Dans les centres urbains ou zones métropolitaines, le contexte socio-temporel offre un environnement qui nécessite une organisation plus complexe. L'absence de cohésion communale et morale, l'hétérogénéité des mœurs, la stratification sociale, le monopole des systèmes d'interactions externes sur le mode de vie, la profusion des informations et des instruments de formation, la télé mobilité, les multiples corridors d'orientation psychologique (tension, anonymat, insécurité, automatisme), sont tous des facteurs qui construisent des mosaïques culturelles. La ville ne présente pas l'image d'une personne morale et sociale, mais celle d'un ensemble d'individus transformés quotidiennement par le dynamisme de la rencontre socio-économico-culturelle.

Compte tenu de ces caractéristiques, les zones métropolitaines offrent une multitude de services d'information culturelle et économique: bibliothèques, cinéma, conférences, expositions, ateliers, journaux etc., si bien que, pour que le projet soit intégré à la ville, certains services déjà en place devront y être jumelés.

Dans les secteurs urbains, le projet propose de procéder par « quartier » pour véhiculer l'animation pédagogique. Qu'advient-il des quartiers très peuplés de la région administrative de Montréal? A quelle identification de groupe fera-t-on référence? Une réponse partielle nous suggère le recours à des associations volontaires déjà existantes où l'on verrait à assurer une cohérence et une convergence de tous les média et organismes d'éducation traditionnelle ou non. Ainsi, des contextes situationnels tels que les corridors du métro pourraient être utilisés à des fins de mobilité culturelle (cf. le rapport *Métro-Education* présenté par M. Michel Lincourt à l'École d'architecture et d'urbanisme).

Même si le Rapport a ses critères quant à la réalisation du projet, il faudra avoir conscience des disparités régionales, les étudier en profondeur et procéder avec pertinence au déroulement des opérations d'implantation du projet.

Monique Caron,
Professeur de sociologie.*

Priorité aux émissions éducatives ?

Les auteurs du Projet Multi-Média manifestent beaucoup de courage quand ils désignent Montréal comme première zone d'implantation. N'est-ce pas à Montréal que les grands projets du ministère de l'Éducation ont eu le plus de peine à s'implanter, quand on ne dut pas y renoncer tout simplement? Montréal, ville des quatre canaux de télévision, ville desservie par le câble et par de multiples stations de radio. Il faudra beaucoup d'autorité au gouvernement du Québec pour s'imposer à tant de gens, à tant d'intérêts et pour donner à ses émissions éducatives la priorité des ondes.

Il y aurait, me semble-t-il, une autre possibilité à étudier. Nos diffuseurs mettent déjà en ondes un certain nombre d'émissions éducatives, ou à possibilités éducatives. Ces séries sont déterminées à l'avance. Certaines d'entre elles pourraient donc être sélectionnées en fonction des besoins des usagers du système multi-média. Le diffuseur et son commanditaire seraient certainement heureux de voir monter leur cote d'écoute, d'obtenir le *feed-back* substantiel que le système peut leur assurer et de pouvoir ainsi mieux s'ajuster à la demande.

Certains craindront le favoritisme. J'y verrais plutôt une prime à la qualité. Une telle pratique ferait sans doute davantage pour améliorer les choses que les jéré-

* L'A. poursuit en outre des études doctorales en Études comparées des sciences de l'éducation.

miades saisonnières sur le mauvais goût de notre télé. Qui sait ? nous assisterions peut-être à une véritable lutte entre les diffuseurs et les commanditaires pour améliorer la qualité de leurs émissions !

Ce principe: utiliser ce qui est conçu et produit en dehors du système éducatif, ne s'applique pas qu'à la production télévisuelle. Il vaut pour tout ce qui forme l'environnement nouveau avec lequel le système multi-média veut familiariser ceux qui ne s'y retrouvent plus, ou qui y ont perdu pied. Il vaut particulièrement dans un centre comme Montréal.

En faisant ces remarques, je ne crois pas qu'elles soient étrangères à l'esprit ni même à la lettre du Rapport. Notons, en particulier, ce commentaire d'une des quatre propositions fondamentales de l'éducation des adultes énoncées dans le tome I: « Tout effort éducatif doit désormais préparer la personne à une auto-éducation et contribuer à ce que les ressources de la société et de l'environnement

soient effectivement mises, en permanence, à la disposition de la personne » (p. 41). Plusieurs passages soulignent cette nécessité d'utiliser les ressources éducatives du milieu (en particulier, tome II, p. 49). Enfin, en page 98 du tome II, on souligne la responsabilité qu'a le ministère de l'Éducation de contribuer positivement à améliorer la programmation actuelle de la télévision.

Ce qui précède ne diminue en rien la nécessité pour le système d'avoir ses propres émissions. L'animation pédagogique et un contact direct avec les « s'éduquants » le requièrent. J'ai surtout voulu souligner une piste économique pour un système qui mérite de prendre beaucoup d'ampleur, mais qui ne disposera, semble-t-il, que d'un petit budget.

Pierre Bélec,
Concepteur de
matériel audio-visuel
pour l'éducation.

Un outil de conscientisation

La crise d'octobre m'a aidé à ouvrir les yeux: nous ne sommes pas si politisés que ça, au Québec! Bien sûr, depuis 1960, nous avons commencé à nous éveiller collectivement. Mais, après 10 ans, le travail d'éducation politique est à peine amorcé. A nous de l'intensifier et de l'organiser. Soyons patients! Si nous respectons assez les Québécois pour aller les chercher là où ils sont et tels qu'ils sont, nous avons du boulot pour cinq, pour dix ans.

Certains jours, je me dis que l'éducation politique chez nous ne pourra être l'œuvre que d'individus, de groupes et d'organismes qui fonctionnent en marge du « système » — trop d'hommes politiques en place ont appris à leurs dépens qu'il est plus facile de gouverner les gens endormis que les gens éveillés. Et pourtant, lorsque le « système », pour une raison ou pour une autre, nous offre des « bouts de corde » intéressants comme le *Projet Multi-Média de formation pour le développement des ressources humaines du Québec*, je me dis que nous n'avons pas le droit de les boudier, même sous prétexte de faire la preuve de notre incorruptibilité.

D'où ma réaction positive face au *Projet Multi-Média* et mon désir de le voir entrer en vigueur dès septembre 1971. Si nous sommes assez courageux pour faire confiance à l'audacieuse philosophie de l'éducation à laquelle se réfèrent les auteurs du rapport, ce projet pourrait devenir une contribution de poids au processus de « déniaisement » collectif.

Si effectivement le *Projet Multi-Média* parvenait à favoriser « la croissance maximum des potentialités, des capacités et des ressources intérieures de la personne »

(tome I, p. 32) et « le développement de la personne en tant qu'être enraciné dans un environnement et une histoire » (tome I, p. 39), il deviendrait un excellent outil de conscientisation mis au service de la collectivité québécoise. J'attends beaucoup de cette conception de l'acte éducatif qui nous permet de conscientiser notre être-en-situation, notre environnement physique, socio-économique, juridique, etc. Les auteurs du Rapport ont beau « mettre la pédale douce » sur la fonction d'animation socio-politique du projet (cf. tome II, p. 135), il n'en demeure pas moins que l'outil dont ils nous parlent ne manquera pas de rendre la conscience, la parole et la créativité à beaucoup d'adultes québécois. En faisant appel aux principes pédagogiques articulés par l'*Opération Départ*, ils disent non à une conception « bancaire » et oui à une conception « libératrice » de l'éducation. Conscientiser, c'est mettre à l'aise, c'est libérer des ressources, c'est *capaciter*.

Dans une société où le pouvoir et la parole demeurent le privilège de quelques-uns, Multi-Média pourrait, à l'échelle de la province, permettre à plus de mères de famille et de travailleurs de sortir de leur attitude fataliste, dépendante et soumise, afin de devenir des agents capables de participer activement et créativement à l'histoire qui est à faire.

Et ça, c'est pas une faveur ou une aumône que nous fait le gouvernement. C'est un de nos droits fondamentaux dont il pourrait s'occuper, enfin.

Yves Vaillancourt,
Sc. pol.,
Université de Montréal.

La table ronde a donné lieu à l'expression de bien d'autres opinions quant à la « philosophie » ou aux modalités d'implantation du *Projet Multi-Média*. Celles qu'on vient de lire ont été retenues dans le présent dossier parce qu'elles furent jugées par le groupe particulièrement éclairantes. — Par ailleurs, le rapport *Projet Multi-Média* fait état (t. 1, p. 26) d'une certaine convergence des expériences et réflexions, par-delà les frontières. C'est pour illustrer un peu cette convergence que fut jointe au dossier la réflexion de M. Denis Savard sur son expérience vécue à Esalen (USA); cf. pages suivantes.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Malcolm S. ADISESHIAH: « Les perspectives de l'éducation permanente », « Education et développement national », « Education et croissance économique: problèmes internationaux ». — *Chronique de l'UNESCO*, février et septembre 1969.

Pierre ANGERS: « L'acte éducatif: notions et postulats de la psychologie perceptuelle ». — *Opération Départ* (Montréal), 1968.

Pierre ANGERS: « La révolution culturelle et l'éducation ». — *Relations*, 351 (juillet-août 1970): 195-201.

André AUBRY: « Ce qu'est notre discours actuel sur l'éducation permanente ». — *Opération Départ* (Montréal), 1969.

Jean-Marc BARIL: « Le happening éducatif ». — *Opération Départ* (Montréal), 1969.

Gaston BERGER: *L'homme moderne et son éducation*. — Paris, PUF, 1962.

Pierre CHOUPAULT: « Comment peut-on être éducateur ? » — *Orientations*, janvier 1969.

Bernard COURCOUL: « Finalité et pédagogie: éducation permanente et éducation scolaire ». — *Orientations*, janvier 1969.

Paolo FREIRE: « Comment Paolo Freire voulait changer les Brésiliens », *Terre entière*, mars-avril 1969.

Frederick HARBISON et Charles-A. MYERS: *La formation, clé du développement. Les stratégies du développement des ressources humaines*. — Paris, Ed. Economie et Humanisme et Ed. Ouvrières, 1967.

Henri HARTUNG: *Pour une éducation permanente*. — Paris, Fayard, 1966.

Fernand JOLICŒUR: *L'éducation permanente au ministère de l'Éducation du Québec*. — Québec, 1968.

George B. LEONARD: *Education and Ecstasy*. — New York, Dell Publ., 1968.

Guy MESSIER: *Programme d'éducation et de scolarisation des adultes par la télévision (PESAT)*. Projet de rapport du Comité du programme de récupération TEVEC. — Québec, 1969.

Gérard PLANTE: « Les objets à connaître ». — *Opération Départ* (Montréal), 1969.

Gérard PLANTE: « Education et économie d'après Robert M. Hutchins ». — *Opération Départ* (Montréal), 1970.

Bernard ROUX: *La formation permanente*. — Paris, le Centurion, 1969.

SESAME: *Apprendre à lire et apprendre à vivre*. — D.G.E.P., 1969.

UNESCO: *Réunion d'experts sur les moyens d'information au service de l'éducation des adultes et de l'alphabétisation. Rapport*. — Paris, 1967.

Un recyclage plutôt radical

par

Denis Savard *

The Human Potential Movement: voilà le nom qu'on donne de plus en plus, aux États-Unis, à un mouvement de nature très éclectique, aux contours imprécis, mais dont le dynamisme et la portée sont étonnants. On pourrait le définir comme un effort pour récupérer des énergies ou des ressources que la culture occidentale était en train de laisser dormir en l'homme. Le mouvement a donné naissance à plus d'une centaine de « Centres de croissance » (Growth Centers) où, par des expériences variées, mais parentes, on tente

de remettre l'homme en contact avec les régions oubliées ou négligées de sa personne. Le premier en date et le prototype de ces centres est l'Esalen Institute de Californie. J'y ai séjourné quatre semaines. Mais le mouvement a aussi commencé à s'implanter chez nous. Je ne mentionnerai que le Centre d'études des communications ainsi que ces nombreux groupes de croissance ou de développement qu'animent un certain nombre de psychologues québécois.

lité. La culture scientifique privilégie un mode de conscience: le mode objectif, rationnel. Le soupçon est jeté sur les autres modes de conscience: intuition, sentiment, expression non-verbale, expériences artistiques, mystiques, etc. Dans nos écoles, les enfants apprennent encore à se servir de leur tête, mais trop peu à vivre avec leurs émotions et sensations.

Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que la contre-culture nord-américaine se présente comme une exploration de nouveaux modes de conscience. Si cette recherche charrie du meilleur et du pire, l'orientation de fond n'en est pas moins significative. La musique « rock », la danse, la drogue, les *now-therapies*, la popularité des religions orientales, les expériences communautaires, etc., tout cela témoigne d'un effort souvent désespéré pour sortir du carcan rationaliste que la culture scientifique nous a imposé.

2° Le deuxième facteur de stérilisation est un certain exercice de l'autorité qui fausse les rapports entre humains. Cet *autoritarisme* se manifeste d'abord dans une conception dogmatique de l'éducation, selon laquelle on transmet des connaissances et inculque des valeurs, alors que « l'éducation est une activité strictement personnelle, se développant au cœur même de la personne qui s'éduque, au point que personne ne peut éduquer quelqu'un d'autre en quoi que ce soit de vraiment signifiant et important » (Pierre Angers, « Révolution culturelle et éducation », *Relations*, juillet-août 1970: 196). Dans cette perspective, « l'enseignement dispensé selon la formule de transmission, même lorsqu'on renonce à la forme magistrale, me paraît voué à l'infécondité » (*Ibid.*). L'autoritarisme se rencontre aussi dans une certaine morale également dogmatique et

Un être amputé, une existence diminuée

Mais quelles sont ces zones de notre être qu'on veut retrouver? De quoi sommes-nous amputés? Pour les gens du *Human Potential Movement*, nous sommes très souvent aliénés du monde de nos émotions et de celui de nos sensations. Nous sommes devenus étrangers à nos sentiments, à ce que nous éprouvons vraiment, à nos peurs, à nos désirs, à nos instincts, à notre agressivité. Aliénés aussi de notre expérience sensorielle, de la vie de notre corps, que nous habitons vraiment comme des étrangers. Dans un organisme ainsi amputé, les forces vives de la spontanéité et de la créativité ont peine à se faire entendre. L'expérience cède la place à des attitudes ou comportements clichés (imposés, empruntés, cérébraux, etc.). Ainsi, coupés de l'expérience, — de la vie, quoi! — nous devenons des cérébraux ou des stéréotypés. Incapables de vivre le « here and now », nous perdons contact avec la réalité. Au lieu d'entrer

dans chaque instant qui s'offre à nous comme dans quelque chose de vraiment nouveau et d'imprévisible, nous y entrons avec un bagage de comportements figés et d'attitudes acquises: nous marchons sur la rue sans rien voir, cloisonnés, imperméables, pressés et sérieux; nous nous enlisons dans des relations interpersonnelles où rien de neuf ne peut survenir (combien de couples échouent pour n'avoir pu se renouveler!), etc.

D'où nous vient cette existence diminuée? Sans entrer dans une analyse poussée du phénomène, je veux souligner deux aspects de notre culture qui ont contribué à stériliser ainsi l'expérience. 1° *L'hypertrophie du verbal*, triste sous-produit du culte de la science, du mythe de l'objectivité et d'une naïve primauté de la raison. Une vision du monde trop exclusivement scientifique présente celui-ci comme un objet à contrôler, à domestiquer, à expliquer, à faire entrer dans des catégories, et non plus comme une réalité mystérieuse, à la fois terrifiante et fascinante, à laquelle je participe. Mal utilisés, les concepts et les modèles théoriques peuvent faire écran à la réa-

* Membre d'une équipe de recherche rattachée au Département des sciences religieuses de l'Université du Québec à Montréal, l'A. prépare présentement une thèse de doctorat sur ce que l'on pourrait appeler des phénomènes religieux marginaux.

traumatisante qui, étiquetant et jugeant émotions et impulsions à leur naissance, bloque de l'extérieur celles qui sont jugées inacceptables. Il se manifeste encore dans le cléricisme catholique, qui a grandement contribué à

vider les églises. On le retrouve enfin, sous une autre forme, plus subtile mais peut-être plus dangereuse, dans ce qu'on appelle la socialisation, processus complexe et savant par lequel la société tend à niveler les individus.

Une quête de libération

Le *Human Potential Movement* est donc issu de la prise de conscience d'une existence menacée, diminuée, enchaînée, aliénée et il se présente comme une quête de libération. Les techniques

YVES SAINT-ARNAUD: *J'aime. Essai sur l'expérience d'aimer.* — Montréal, Éditions du Jour, 1970, 120 pp., 19,5 cm.

UNE RÉUSSITE! Se donnant le rôle de secrétaire de ceux qui s'aiment et s'explicitent devant lui leur amour, l'A. débrouille pour le grand public, en un peu plus de cent pages, ce monde fascinant et confus. Il y parvient grâce à une pensée lucide qui trouve les mots les plus simples pour exprimer les acquisitions de la psychologie moderne. Grâce aussi à l'ordre selon lequel il introduit et développe sa matière. Il dégage d'abord les composantes essentielles: maturité sexuelle, maturité affective, maturité éthique ou de choix; il les présente d'ensemble, puis, une à une, dans le type où chacune domine. Ces trois types peuvent se caractériser par un mot: « je t'aime », « je t'aime bien », « je t'accompagne ». Enfin un dernier chapitre replonge ces dominantes dans la vie où elles s'entremêlent et posent toute sorte de problèmes pratiques.

Refermant ces pages, nous pouvons juger le monde d'hier avec ses insuffisances, ses déformations, ses blocages religieux ou sociaux, ses réussites partielles et cependant authentiques. Et ce, d'un regard serein, que de trouble aucune partialité, agressivité ou aigreur. Prêtres, religieux, éducateurs de tous ordres auront grande joie et profit à fréquenter ces pages.

Georges ROBITAILLE.

qu'il utilise sont diverses, mais je relève ici deux accents qui les caractérisent assez bien: l'accent sur le groupe (Encounter Groups, Training Groups — ou, en français, groupes de croissance, de développement, etc.) et l'accent sur les techniques non-verbales d'expression et de communication (Body Awareness, Sensory Awareness, Yoga, massage, etc.). Toutes ces techniques ont pour but de nous remettre en contact réel avec nous-mêmes, avec les autres, avec la réalité. Elles veulent faire éclater les attitudes et comportements clichés, qu'ils soient moraux, sociaux, cérébraux. Elles ont en commun de viser une expérience du « here

and now ». Les participants sont invités à ne pas trop se préoccuper de ce qu'ils pensent, mais à devenir attentifs à ce qu'ils « sentent », à ce qu'ils éprouvent.

Ce retour à l'expérience passe souvent par le corps, comme je viens de le mentionner. À Esalen, l'accent sur le non-verbal est très net, et je l'ai trouvé très sain. Il ne s'agit pas du tout d'un mépris de l'intelligence, mais d'une recherche de l'unité corps-esprit. L'intelligence ne devient « verbeuse » et cérébrale que lorsqu'elle est coupée de l'expérience sensible et sensorielle. Il s'agit de récupérer des zones de la personne qui ont été refoulées. Les enfants « sentent », crient, pleurent, sautent, ils expriment spontanément et physiquement ce qu'ils éprouvent. Mais les adultes ne crient plus. Les hommes ne pleurent pas. Les rationalisations (« il faut être raisonnable »), les conventions (« ça ne se fait pas ») et certaines morales (« il faut se contrôler ») tendent à restreindre chez l'adulte l'expression spontanée de ses sentiments et émotions. D'où la stérilisation de l'expérience à laquelle s'attaquent les techniques dont je viens de parler.

Je ne veux pas m'attarder aux critiques formulées à l'endroit du *Human Potential Movement* ou de tel ou tel centre de croissance: exploitation « industrielle » du mouvement, retour à la pensée magique, amateurisme psychologique, anti-intellectualisme puéril, etc. Un mouvement dont le développement est aussi vertigineux et aussi polymorphe a besoin de critiques solides et pertinentes. Mais il n'a que faire de celles que lui adressent de l'extérieur ceux qui se retranchent dans les châteaux-forts de l'orthodoxie scientifique et morale. Pour être sympathique à la recherche qui s'exprime dans ce phénomène, il ne faut admettre qu'une toute petite chose: la possibilité de changer, et peut-être de changer assez radicalement.

UN SUR DOUZE

Un sur douze! La moyenne est forte, je trouve. Plus forte, en tout cas, au monde des mois qu'au monde des hommes. Aussi m'est-il agréable de voir revenir le petit mois de février, afin de m'y reposer en ses suggestions enrichissantes! Son charme, c'est sa délicatesse, son souci de ne point bousculer, son peu de prétention à plus de jours et plus de place pour remplir parfaitement son rôle d'un mois tout simple, au milieu des autres. Cette leçon, je l'aurais vainement attendue de la façon de vivre d'un homme sur douze; j'aurais pu, oui, l'entendre de la bouche de plusieurs comme vous pouvez la lire ici en ma pensée, sans la percevoir en ma vie. Il est plus facile de bien dire ou de bien écrire, plus difficile de bien vivre.

Le voici donc février. A l'occasion de sa venue, et dès son arrivée, pourquoi ne pas ranimer vitement mes bons souhaits du mois passé? Pourquoi ne pas profiter de la belle chance, si j'y tiens encore, de les faire parvenir à qui peut les exaucer? La Vierge, en effet, se rend justement au Temple pour la Présentation. Elle aussi, sans bousculer, sans prétention à plus d'égards, ni plus de place pour remplir son grand rôle de femme unique, s'avance toute simple, au milieu des autres, pour le premier offertoire: celui de son Enfant pour le bonheur de tous. Pourquoi ne pas lui confier mes vœux, mes aspirations aussi? Elle consentirait sûrement à les déposer près de son Fils, pour les présenter ensuite, par Lui, au Père qui peut les exaucer.

Cette démarche accomplie, pourquoi ne pas saisir en février de rares et pratiques leçons? C'en est déjà une de le voir tirer pleinement parti de ses tout juste vingt-huit jours pour se bâtir un petit mois! Avez-vous rencontré un homme sur douze qui tire pleinement parti du jour le jour banal, pour se bâtir ne fût-ce qu'un petit bonheur? Un sur douze, vraiment satisfait de peu, sans idée aucune de lorgner la fenêtre de gauche ou de droite, ni de se plaindre, ni d'envier, ni de jalouser l'un ou l'autre de ses voisins? Vous en avez rencontré un sur douze qui, sans bousculer, sans prétention à plus d'égards ou de place, remplit son rôle d'homme ordinaire, sans se rendre plus malheureux à déplorer l'absence de considération, accordée à un nombre restreint d'êtres moins ordinaires?

On fait son bonheur; on peut aussi le gâcher; à plus forte raison peut-on rendre sa misère insupportable. Tout est dans la façon de jouir du premier et de porter la deuxième. C'est un fait reconnu, cependant, chacun peut avoir suffisamment de santé pour être malade, et suffisamment de ressources pour être pauvre. Tout est dans la manière de recevoir la maladie, la pauvreté, ou les deux. Combien les acceptent sans prétention à plus d'égards ou plus de place pour une vie plus confortable? Pour être heureux, on a besoin de plus d'amour que de bonheur. Combien le croient et s'en contentent? Y en a-t-il un sur douze?

Paul Fortin.

Le Québec et la révision constitutionnelle

par Richard Arès

Les 8 et 9 février, va se tenir à Ottawa une nouvelle conférence fédérale-provinciale sur la révision de la constitution canadienne. Le Québec y sera et devra prendre position. Il sait, en gros, ce qui l'attend. Dans un excellent article, intitulé « La révision constitutionnelle 1965-1970: bilan provisoire » et publié, le 30 décembre dernier, dans le numéro spécial du *Devoir* sur « Le Québec qui se fait », M. Claude Morin, sous-ministre aux Affaires intergouvernementales, a fait le point en la matière, et c'est très éclairant. Voici à peu près où nous en sommes.

Le bilan

C'est le Québec qui est à l'origine de cette révision constitutionnelle; c'est lui qui, mécontent du sort que lui a fait le présent régime fédératif, a insisté à temps et à contre temps pour que soit rédigée une constitution entièrement nouvelle, et c'est lui qui a présenté les propositions les plus précises et les plus constructives en la matière, du moins tout au début. Les autres gouvernements ont fini par suivre, mais sans grande conviction: pour faire plaisir au Québec beaucoup plus que par désir profond d'une nouvelle constitution. D'abord plus ou moins hostile à l'idée, le gouvernement central s'y est peu à peu laissé convertir et a publié une série de *livres blancs* dans lesquels il a exposé sa conception du fédéralisme et son point de vue sur la plupart des grandes questions disputées. Maintenant, on peut dire que c'est lui qui détient l'initiative, accomplit le gros du travail et mène le bal... constitutionnel.

Certes, depuis 1968, des progrès ont été accomplis, mais sur des points mineurs. Sur les deux problèmes majeurs et fondamentaux: la répartition des pouvoirs entre les gouvernements et la place du Québec dans le Canada de demain, on est loin d'avoir jusqu'ici réussi à s'entendre. Bien plus, on nage encore en pleine confusion. D'une part,

en effet, même s'il a plusieurs fois déclaré que « la répartition future des compétences constitutionnelles devrait lui permettre d'affirmer sa personnalité propre sans contrainte induite et avec les moyens voulus », le gouvernement québécois, dit M. Morin, « n'a jamais indiqué clairement et officiellement le statut précis qu'il entend obtenir au terme de la révision constitutionnelle ». D'autre part, le gouvernement central s'est refusé jusqu'ici à présenter une liste précise des pouvoirs qu'il estime essentiels à sa tâche. Pourquoi? M. Morin indique plusieurs hypothèses et finit par développer la suivante: une telle liste serait inutile, puisqu'elle existe déjà implicitement. Pour la connaître, on n'a qu'à considérer les politiques adoptées, en ces dernières années, par le gouvernement central et l'on verra que celui-ci se conforme très exactement à un triple critère de répartition des pouvoirs. Et ici il faut laisser la parole à M. Claude Morin (même s'il dit parler « sous forme de boutade », le ton n'en est pas moins des plus sérieux).

La position du Québec

C'est dire que la position du Québec, de très forte qu'elle était au début, s'est considérablement affaiblie. Pourquoi a-t-il réclamé avec tant de vigueur une nouvelle constitution, sinon parce qu'il était convaincu que le régime d'un *Canada à dix* ne lui avait pas rendu ni ne lui rendrait jamais justice et qu'il espérait le voir compléter par une nouvelle expérience: celle d'un *Canada à deux*, dont il serait l'un des pivots, l'une des pièces maîtresses? Aujourd'hui, il lui faut déchanter: non seulement il n'est plus question d'un *Canada à deux*, mais le nouveau *Canada à dix* qui se prépare ressemblera étrangement à celui d'hier, c'est-à-dire qu'il sera encore, sinon davantage dominé par le gouvernement central et fera toujours du Québec une province comme les autres. Surtout si Ottawa parvient à réaliser les ambitions que signale Claude Morin dans son article: se faire donner la direction de tous les

Le gouvernement fédéral considère que relèvent en principe de sa compétence les domaines d'action qui sont importants pour l'avenir, ou bien qui exigent beaucoup de dynamisme et de ressources humaines ou financières, ou bien qui ont des répercussions interprovinciales ou internationales. Ce critère de répartition est à la fois vague et pragmatique; il sert à la moderne le vieux principe de l'« intérêt national »; il offre aussi au gouvernement fédéral la latitude d'intervenir à sa convenance et correspond à une mentalité assez généralement répandue hors du Québec. A la limite, il tend à donner au gouvernement fédéral la direction de tous les secteurs significatifs et déterminants et à confiner les provinces à des tâches d'administration courante et locale. Il comporte aussi l'avantage politique d'éviter complètement le problème culturel québécois. Si le Québec n'est pas d'accord avec l'application d'un tel critère, c'est à lui que revient devant le reste du Canada et souvent même devant sa propre opinion publique, le fardeau de se défendre, de présenter une preuve convaincante face aux positions de « bon sens » mise de l'avant par le gouvernement fédéral, de faire appel à des arguments « culturels ». D'une pierre, on fait ainsi une multitude de coups.

Voilà la situation où se trouve engagé le Québec au moment où reprennent à Ottawa les négociations au sommet en vue d'une révision de la constitution canadienne.

secteurs significatifs et déterminants, confiner les provinces à des tâches d'administration courante et locale, et éluder complètement le problème culturel québécois. Si cela se produit, la révision constitutionnelle, commencée à la demande expresse du Québec, aura dévié, encore une fois, en une futile et exaspérante aventure, et se sera terminée par un nouveau et catégorique rejet du point de vue propre au Québec francophone.

L'essentiel de ce point de vue est que toute révision constitutionnelle doit tenir compte en priorité de l'existence au Québec d'une société francophone qui veut vivre et s'organiser selon les données et les exigences de sa propre culture. La Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme l'a reconnu avec franchise: c'est l'existence de cette société distincte, majoritaire au Québec, menacée à la fois de désintégration à l'intérieur et de domination

par l'extérieur, mais soulevée aujourd'hui par un immense espoir de liberté, qui est au cœur de la crise que traverse présentement le Canada tout entier. C'est aussi d'abord et surtout parce qu'une telle société existe et veut progresser qu'a été soulevée toute la question d'une nouvelle constitution.

Croire, en conséquence, que, pour régler le problème, il suffira de faire quelques concessions économiques et financières au Québec et de garantir

Marcel FARIBAUT: *La révision constitutionnelle*. Col. « Bibliothèque économique et sociale ». — Montréal (245 est, bd Dorchester), Editions Fides, 1970, 224 pp.

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, M. Faribault s'intéresse à la question constitutionnelle canadienne; il en est même à son quatrième volume sur le sujet. Le dernier qu'il publie, bien que technique dans son fond, devrait exercer une influence considérable sur la pensée constitutionnaliste canadienne-française. Qui aura lu avec attention, par exemple, les chapitres sur « Les déformations du principe fédératif » et « L'impossible formule Fulton-Favreau », pourra difficilement ne pas se laisser convaincre par les arguments rigoureux et précis qu'apporte l'auteur. Non pas qu'il s'en prenne au fédéralisme comme tel; au contraire, il se veut et se dit « fédéraliste », mais, ajoute-t-il aussitôt, « on trouverait difficilement ailleurs une violation plus manifeste et plus constante de tous ses principes » que dans les pratiques constitutionnelles de notre gouvernement fédéral (p. 56). Il lui paraît évident que ces pratiques vont à la destruction du fédéralisme au Canada, et voilà pourquoi il suggère les méthodes à prendre pour opérer une véritable « révision constitutionnelle », c'est-à-dire qui ne soit pas au détriment des provinces, en particulier du Québec, mais serve le bien de tous.

Un ouvrage d'une grande richesse, que nul de tous ceux qui actuellement préparent la réforme de la constitution canadienne ne peut se permettre d'ignorer.

Richard ARÈS.

les droits des Canadiens qui, dans les autres provinces, parlent encore le français, c'est se méprendre grandement. Bien plus, si la présente révision constitutionnelle devait aboutir — pour employer le langage même de M. Morin — à donner au gouvernement fédéral la direction de tous les secteurs significatifs et déterminants, à confiner les provinces à des tâches d'administration courante et locale, et à éluder complètement le problème culturel québécois, les Canadiens français devraient la dénoncer comme encore plus néfaste que la Confédération de 1867.

Pourquoi? Pour la raison bien simple qu'une pareille situation constitutionnelle ne ferait qu'accélérer la désintégration de la société francophone au Québec, la seule qui soit encore assez vigoureuse et vivante pour engendrer et maintenir par elle-même du français au Canada. Longtemps, auprès de cette société, la religion a joué le rôle de facteur d'intégration et de cohésion, condition indispensable de son unité et de sa vitalité; mais il n'en est plus ainsi aujourd'hui: la seule force encore capable au Québec de jouer ce rôle est celle de l'État, et de l'État québécois. À condition, évidemment, qu'il soit lui-même fort, qu'il demeure libre de choisir ses politiques et que la présente révision constitutionnelle ne le réduise pas à n'exercer que des pouvoirs de deuxième ou de troisième ordre, ou encore de simples fonctions administratives.

Il serait vain de prétendre que le gouvernement central pourrait tout aussi bien tenir ce rôle de facteur d'intégration et de cohésion à l'égard de la société francophone du Québec. Pour cela il lui faudrait d'abord reconnaître en droit comme en fait l'existence d'une pareille société, distincte et originale, et la traiter comme telle; mais jusqu'ici il s'est refusé à le faire: pour lui, le Québec n'est qu'une province comme les autres, dont les habitants sont des citoyens canadiens comme les autres, avec cette seule différence que la majorité d'entre eux parlent le français. En d'autres termes, il reconnaît l'existence d'individus différents, mais non celle de la collectivité qui les a engendrés, l'existence de Canadiens de langue française, mais non celle d'un Canada français, d'une nation canadienne-française, encore moins d'une nation québécoise. Quand un gouvernement se donne pour objectif: *un Canada, une nation*, il peut, certes, jouer un rôle de facteur d'intégration et de cohésion, mais c'est à l'égard de la *société canadienne* à construire et à renforcer, non à l'égard de la société francophone du Québec, — lorsque ce n'est pas contre elle.

Il y a déjà six ans, le 1er février 1965, la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme lançait un avertissement solennel: le Canada, disait-elle, traverse la crise majeure de son histoire et cette crise a sa source dans le Qué-

bec; les protagonistes du drame sont le Québec français et le Canada anglais; le conflit est maintenant entre deux majorités, dont l'une, la francophone du Québec, se regarde comme une société presque autonome et s'attend à être reconnue comme telle. Au lieu de tenir compte de cet avertissement et d'orienter les pourparlers constitutionnels en ce sens, on a préféré jusqu'ici recourir à des demi-mesures, quand ce n'est pas à des cataplasmes, qui ne vont pas à la racine du mal.

Aussi, tant qu'aux conférences fédérales-provinciales qui se succèdent, on n'aura pas officiellement reconnu l'existence, le caractère spécifique, les besoins et les aspirations propres de la société francophone du Québec et qu'on ne se sera pas engagé formellement à lui accorder le traitement distinctif qu'elle mérite et qui s'impose, on n'aura rien réglé d'essentiel, même si l'on parvient à se mettre d'accord sur la formule d'un fédéralisme rentable et décentralisé, sur une charte des droits de l'homme et sur une garantie pratique des droits du français partout au Canada.

Y a-t-il, oui ou non, une place distincte et un espoir d'avenir au Canada pour une société francophone organisée selon les exigences de sa culture propre? Voilà la grande et fondamentale question à laquelle doit tenter de répondre la présente révision constitutionnelle avant qu'il ne soit trop tard. Voilà ce sur quoi il faut d'abord s'entendre et le point de départ obligatoire vers une nouvelle répartition des pouvoirs. Tant qu'une pareille entente n'aura pas été conclue, on devra se borner à des expédients et dépenser ses énergies en replâtrages.

P.S. Cet article était complètement rédigé et même déjà rendu à l'imprimerie, quand a paru, sur le même sujet, la déclaration de M. Claude Castonguay, ministre des Affaires sociales du Québec. Je suis heureux de me dire d'accord avec le ministre, en particulier quand il affirme:

« Tant et aussi longtemps que l'on voudra faire du Québec une province comme les autres et qu'on ignorera la réalité sociologique, la révision constitutionnelle, même si elle est menée à terme rapidement, ne répondra pas vraiment aux aspirations du Québec. Une nouvelle Constitution canadienne qui ne reconnaîtrait pas clairement et de façon concrète le fait que les Québécois constituent un groupe différent et forment une société distincte qui désire ardemment maintenir son identité sociale et culturelle, serait inacceptable. »

Duvalier jusqu'à la fin des siècles ?

par

Yves Vaillancourt

Un fait inouï vient de se produire dans la petite république de Haïti: son président, « élu » voilà plus de treize ans, confirmé « à vie » en 1964 par sa seule volonté, a laissé entendre, le 2 janvier dernier, que son fils, âgé de vingt ans, serait son successeur. Le 12 du même mois, la Chambre législative donnait valeur officielle aux confidences présidentielles (cf. AFP, 12 janvier 1971 et *Time Magazine*, 25 janvier 1971). Cet événement scandaleux en soi et en dépit de ses graves implications pour l'avenir de Haïti, n'a pas tenu « la une » des média d'information. Pourquoi ?

Serait-ce parce que Haïti n'est pas au centre de nos préoccupations actuelles ? Pourtant, à près d'une semaine de l'événement, notre ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, accompagnée de plusieurs représentants de la presse, de la radio et de la télévision, a été l'hôte du président Duvalier (cf. *le Soleil*, 14 janvier 1971). Serait-ce donc parce que nos intérêts matériels en Haïti nous interdiraient de nous mêler de ses affaires « internes » ? Ou serait-ce parce que nous serions, au fond, indifférents au sort réel des quelque cinq millions de Haïtiens livrés à l'absolutisme moyen-âgeux de leur président ? Car c'est de cela qu'il s'agit: du sort d'un peuple, d'un pays accaparé par un homme et sa clique, lesquels entendent aujourd'hui transformer leur usurpation du pouvoir en droit héréditaire ou même naturel (cf. *Wallstreet Journal*, 15 janvier 1971).

Si l'on peut normalement juger un gouvernement par ses actes au profit de la majorité de la population et par le consensus populaire dont il bénéficie, le gouvernement de Duvalier doit toujours, après quatorze ans, faire la preuve de son efficacité, voire de sa légitimité. Haïti est analphabète à près

de 90% ; le revenu annuel par personne n'y dépasse pas 70 dollars; la longévité moyenne y atteint à peine 40 ans; on y compte 1 médecin pour 15,000 habitants, etc. On pourrait allonger à volonté cette liste désolante qui situe constamment Haïti au bas de l'échelle économique de l'Amérique. Pire, à sa détresse matérielle s'ajoute un dénuement politique absolu: pas d'opposition légale dans le pays, pas de presse d'opinion, pas de partis politiques, pas de syndicats autonomes, mais subordination totale à la volonté du Duvalier en tout et partout.

Certes, il y a le Brésil; il y a, à côté de Haïti, la République Dominicaine. Mais, chez le voisin dominicain, une légalité très mince et très fragile permet à Juan Bosch, ancien président, de propager contre le gouvernement actuel l'idée d'une « dictature appuyée sur le peuple ». Au Brésil, sous la pression d'une campagne internationale, le gouvernement a dû admettre l'existence de la torture, et des révolutionnaires peuvent encore lui forcer la main par des actions dont on est libre de penser qu'elles sont condamnables. En Haïti, c'est le calme trompeur: la répression y est brutale et aveugle, soutenue d'ailleurs par la duplicité matérielle et morale des États-Unis (« aide » économique en sous-main, assistance policière, etc.). Les agences de voyage envoient en Haïti leurs touristes désireux d'échapper à la froidure de l'Amérique du Nord et de s'enivrer de la mer, du soleil et des étoiles ! Mais il y a aussi et surtout, là-bas, un peuple qui a l'air de sourire et de chanter: si le touriste, cependant, pouvait vraiment lui parler, il perceraient le sens d'un mot anodin, d'un regard absent ou d'un silence soudain qui disent à leur façon: je souffre, j'ai faim, j'ai peur.

Comment, dans ces circonstances, ne pas voir dans le geste récent de Duvalier un autre épisode digne d'une « république de bananes » ? Convaincu de l'émasculature de son peuple et assuré du silence gêné ou indifférent — peu importe — de « pays amis » comme les États-Unis, le Canada, l'Allemagne fédérale, etc., Duvalier a décidé d'« éterniser » son régime à travers sa progéniture. Pour les Haïtiens, c'est là sans nul doute une nouvelle humiliation, une nouvelle meurtrissure. À longue échéance, c'est l'institutionnalisation définitive d'un pouvoir minoritaire et répressif. C'est la perspective de Duvalier sans Duvalier.

Qu'y pouvons-nous ? dira-t-on. Le moins que nous puissions faire, c'est de ne pas accepter le rôle de complices ou de témoins consentants. Toutefois, il ne s'agit pas non plus de choisir une neutralité commode pour notre bonne conscience. Il faut nous ouvrir à une solidarité active avec les Haïtiens qui dénoncent la tragédie de leur peuple et cherchent les moyens d'y mettre fin.

Provost

Réparations d'automobiles
de toutes marques

Débossage
Soudure électrique — Peinture

Équilibrage des roues

Pièces et accessoires

PROVOST AUTO ÉLECTRIC, Ltée
8305, boul. St-Laurent 387-7133

Être femme aujourd'hui

par
Marcel Marcotte

Pendant qu'Ulysse errait sur la mer étincelante et vivait mille aventures, Pénélope l'attendait sagement, à Ithaque, devant sa tapisserie inachevée. Elle l'attendit ainsi pendant vingt ans, car, épouse et mère, tel était son destin. Amour, fidélité, soumission, patience, sacrifice, consécration totale au mari, à l'enfant, aux tâches domestiques, Homère ne conçoit pas pour la femme — fût-elle épouse de roi — de plus haut rôle ni de bonheur plus excitant. L'héroïsme viril s'affirme dans l'exploration, la conquête et la domination du monde; l'héroïsme féminin, dans l'aliénation aimante et consentante. « Je suis née pour l'amour et non pas pour la haine », dit l'Antigone de Sophocle, qui mourra, précisément, d'avoir voulu que la tendresse, la pitié, la piété, valeurs féminines, l'emportent, un moment, sur la tyrannie de la loi et la raison d'Etat.

Reste à savoir si la femme moderne — la femme émancipée, comme on dit — se reconnaît encore dans ces images éculées; si elle accepte toujours, en théorie comme en pratique, de vivre dans l'ombre et sous la coupe de son tyran bien-aimé. « La femme est la gloire de l'homme », dit saint Paul, dans un élan de galanterie. Pour heur ou pour malheur, c'est vrai: la femme est à l'homme, comme la lune est au soleil, le témoin de sa force et le miroir de sa réussite. Et cette condition, on

doit l'admettre, a pour la femme quelques avantages: pour la faire servir à sa gloire, il faut bien que l'homme la glorifie, tantôt en lui faisant la cour, tantôt en la couvrant de fourrures ou de bijoux, tantôt en l'associant aux travaux et aux triomphes de sa vie.

Quand vous serez bien vieille, au soir à la chandelle,
Assise auprès du feu, dévidant et filant,
Direz chantant mes vers, en vous émerveillant:
Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle.

Mais ce lustre d'emprunt, cette gloire postiche, dont une majorité de femmes, semble-t-il, sont encore prêtes à se contenter, certaines d'entre elles — et non des moindres — ne s'en satisfont plus. C'est d'elles-mêmes, de leurs mérites propres, qu'elles veulent, comme l'homme, tenir leur éclat. Car si la femme ne brille, ne vit, n'est heureuse que par procuration; si son sort dépend de la volonté, des caprices, de la bonne ou de la mauvaise fortune de l'Autre; si elle n'a pas la vraie maîtrise de son destin, comment pourrait-elle se considérer elle-même et être considérée par autrui — à commencer par son mari et ses enfants — comme une personne humaine à part entière? Et comment, dans cette condition précaire et humiliée, remplirait-elle efficacement, au foyer, dans la cité, dans l'Eglise, le rôle salubre qui lui revient en propre?

ture qu'ils ont créée de toutes pièces pour soutenir leur hégémonie. En réalité, aucun destin biologique, psychique, économique ne fixe irrémédiablement la femme dans sa condition subordonnée. La féminité n'est pas une essence ni une nature, c'est une « situation », une création de « l'histoire ».

« Toute l'histoire des femmes a été faite par les hommes... Ce sont eux qui ont toujours tenu le sort de la femme entre leurs mains; et ils n'en ont pas décidé en fonction de son intérêt; c'est à leurs propres projets, à leurs craintes, à leurs besoins qu'ils ont eu égard...
Le Deuxième Sexe, 1, pp. 216-217.

Il serait aisé de relever, dans les œuvres importantes de Betty Friedan¹ et de Kate Millet², la même protestation globale, le même refus passionné d'identifier la femme avec l'image traditionnelle que la culture occidentale et, plus particulièrement, la civilisation américaine s'acharnent à propager: celle d'un être humain incomplet, voué par son destin anatomique et par les fonctions qui s'y rattachent aux servitudes sexuelles, à l'incarcération domestique, aux occupations subalternes, à l'insignifiance historique.

Le rapport de la Commission Bird, de son côté, fait large place à des idées toutes semblables qui ont, sans aucun doute, pesé d'un poids très lourd sur ses orientations d'ensemble et sur le choix de ses recommandations. Dès le premier chapitre, intitulé « La femme canadienne et la société », les commissaires mettent expressément au compte des pressions culturelles et de l'éducation la distinction traditionnelle des univers masculin et féminin.

A part les différences physiques évidentes, on n'a guère, jusqu'ici, de preuves scientifiques que les autres différences psychologiques et intellectuelles fassent vraiment partie de l'héritage génétique de la femme ou de l'homme.
La Situation de la femme au Canada, ch. 1, n° 38.

Le féminin, fait de nature ou création de l'histoire ?

Face aux mâles tout-puissants, la femme évoluée d'aujourd'hui, dit la philosophe Yvonne Pellé-Douël, ne veut plus « être respectée parce qu'elle est leur épouse, la mère de leurs enfants, leur mère ou leur fille, mais parce qu'elle est elle-même ». Telle est aussi l'ambition principale du féminisme. Le malheur veut que, pour la réaliser, ses chefs de file aient choisi, plus ou moins, de nier ou de relativiser à l'extrême les différences sexuelles, d'expliquer en termes d'histoire ce que, depuis toujours, chacun s'est efforcé

de comprendre en termes de nature, de faire de la « féminité » un concept vide, un « mythe », à l'abri duquel l'homme exerce, de bonne foi, et la femme accepte, d'un cœur docile, l'injuste domination du plus fort.

Au plan de la pensée, c'est — en partie — dans la foulée de Simone de Beauvoir que, dans les cercles féministes, l'évacuation de la féminité s'est poursuivie depuis vingt ans. On ne naît pas femme, dit-elle, on le devient, sous l'influence des mythes, des lois, des mœurs, des idées inventés par les mâles et véhiculés, d'âge en âge, par la cul-

* Ottawa, Information Canada, 1970, 540 pages.

1. Betty Friedan, *The Feminine Mystique*, New-York, 1962.

2. Kate Millet, *Sexual Politics*, New-York, 1970.

La femme, égale, différente et complémentaire de l'homme

Et pourtant, le féminin existe. Non pas, sans doute, sous la forme du stéréotype archaïque et figé dans lequel, à bon droit, la femme moderne refuse de se reconnaître, mais sous celle d'un ensemble de traits et d'attributs particuliers — de constantes — qui, à travers les avatars du devenir historique, ont modelé le visage irremplaçable de « la femme éternelle ».

Irremplaçable, ai-je dit. Car le féminin existe, comme existe le masculin, et pour la même raison: l'homme a été fait mâle et femelle; l'humanité n'est complète ni dans l'un ni dans l'autre sexe, mais dans les deux. L'homme et la femme sont des êtres complémentaires qui, soit qu'ils collaborent, soit qu'ils rivalisent, ont invinciblement besoin l'un de l'autre pour s'accomplir au plan de l'être et de l'agir; pour devenir ensemble des humains au sens plein.

L'idée de complémentarité emporte avec elle celle de différence: la clef n'est complémentaire de la serrure qu'à condition de ne lui être pas identique; la femme n'est complémentaire de l'homme, et l'homme de la femme, qu'en acceptant d'être distincts l'un de l'autre et de mettre leurs distinctions au service de leur union.

La notion de différence, pourtant, n'implique aucunement celle d'inégalité. Que les différences sexuelles aient été et continuent d'être interprétées en termes de supériorité et d'infériorité naturelles, et que cette interprétation aboutisse, en théorie et en pratique, à faire de la femme une vassale de l'homme, c'est un fait de culture qui ne fait

honneur à personne: ni à l'homme, aveuglé et perversi par le sentiment de sa toute-puissance, ni à la femme qui, pour survivre, s'est endormie dans la passivité.

Les femmes n'ont gagné que ce que les hommes ont bien voulu leur concéder; elles n'ont rien pris; elles ont reçu.

Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, I, p. 19.

Mais les temps sont changés. Pour défendre sa dignité et conquérir sa place au soleil, la femme moderne ne compte plus, comme jadis, sur ses pouvoirs « obliques ». C'est à visage découvert — en homme, si j'ose dire — qu'elle mène son combat sur tous les fronts de la vie privée et de la vie collective. Elle n'implore plus, elle exige; elle n'invoque pas la charité, mais la justice. « La femme n'a pas à revendiquer, dit Suzanne Martineau, elle doit s'affirmer. »

Mais comment s'affirmera-t-elle? En assumant sa « différence » ou bien en la contestant? En magnifiant ce qu'elle a de commun avec l'homme ou en préservant et en épanouissant ce qui lui appartient en propre? La tentation du féminisme, sa pierre d'achoppement, c'est de placer la femme devant un faux dilemme: accepter sa féminité en reniant son humanité, ou accepter son humanité en reniant sa féminité; c'est de travailler à supprimer la distinction du masculin et du féminin, au lieu de s'employer — en fonction de la polarité naturelle des sexes — à tracer le programme et à fixer les règles d'une collaboration plus juste et plus fructueuse de l'homme et de la femme sur tous les plans de l'existence.

Dualité et polarité fondamentales des sexes

Cependant, la notion de féminité n'est pas facile à cerner. « Les femmes, dit Kant, ne livrent point leur secret. » Hélène Deutsch répond: « C'est parce qu'elles ne le connaissent pas. » Ce mystère féminin — cette énigme qu'est la femme à elle-même et aux autres — Gertrude von Le Fort, dans un livre profond et difficile,³ a cherché à l'exprimer à travers le double symbole du « fiat » et du « voile »: la femme est consentement et soumission à la nature et à Dieu, coopération accueillante,

3. Gertrude von Le Fort, *La Femme éternelle*.

silencieuse et priante; et c'est par là — non point en luttant contre l'homme, mais en le ramenant par l'amour aux sources profondes de son être — qu'elle remplit sa mission dans le monde et s'accomplit comme personne humaine. Pareilles vues, il va sans dire, n'ont rien pour enchanter les féministes, mais elles valent toujours mieux que celles de Freud aux yeux de qui toute la psychologie féminine s'explique par l'envie du pénis, le complexe de castration, le regret viscéral « de n'être pas un garçon ».

Ce qui frappe chez tous les auteurs qui ont abordé le problème, c'est le besoin qu'ils éprouvent de définir la femme en opposition ou en tension avec l'homme, par accouplement de caractères distincts, mais complémentaires: amour-raison, sympathie-agressivité, accueil-initiative, être-agir, sécurité-expansion, personnalisation-organisation, intuition-analyse, subjectivité-objectivité. Toutes ces expressions de la dualité fondamentale des sexes se recourent et reposent, au fond, sur l'observation des mêmes faits. Quand, par exemple, Jean Guittou, dans son *Essai sur l'Amour humain*, dit que « l'homme est essentiellement acte » et que « la femme est essentiellement nature », ses explications rejoignent celles d'Ortega y Gasset dans ses *Etudes sur l'Amour*:

Plus un homme est homme, plus il déborde de raison. Tout ce qu'il fait, tout ce qu'il crée, c'est pour une raison, surtout pour une raison pratique. L'amour d'une femme, cette divine oblation de son être le plus profond que consent la femme passionnée, est peut-être le seul phénomène qui ne résulte pas de la raison. Si intelligente que soit une femme, c'est une puissance trans-rationnelle qui git au centre de son esprit. Si l'homme est l'être raisonnable, la femme est l'être trans-rationnel.

Extériorité et intériorité

Pour ma part, j'éprouve un faible pour les catégories d'intériorité et d'extériorité qui m'apparaissent liées de très près aux attributs et aux fonctions spécifiques de l'un et de l'autre sexe. De par sa constitution biologique et psychologique, l'homme est fait pour agir *au dehors* sur le monde. Ses ressources et ses énergies sont tournées vers l'action, c'est-à-dire vers la conquête et l'aménagement de la terre, vers l'invention des outils et des techniques qui lui permettent de subjuguier la nature, d'exploiter les richesses du sol et du sous-sol, de se défendre contre ceux qui lui disputent ses conquêtes. Il explore, il crée, il organise, il domine. Il aime aussi, sans aucun doute, mais la passion amoureuse ne joue chez lui, le plus souvent, qu'un rôle épisodique: « Qu'une vie est heureuse, dit Pascal, qui commence par l'amour et finit par l'ambition. »

La femme, au rebours, paraît faite pour vivre surtout *au dedans*. Au dedans de son âme, où elle préserve et savoure en silence l'amour qui est la nourriture de sa vie; au dedans du foyer qu'elle anime de sa présence discrète et attentive; au dedans des vi-

vants, enfin, qu'elle a le don de comprendre, par empathie, mieux qu'ils ne se comprennent eux-mêmes: « La femme, dit Edith Stein, possède ce don spécial de se mouvoir à l'aise dans le monde intérieur d'autrui. »

La vie humaine, pour être humaine, a besoin d'un climat, d'un milieu chaud, délicat, d'un intérieur. Ce n'est pas à l'homme, que tout appelle au dehors, qu'on demandera de créer cet intérieur. Mais la femme, par sa constitution même, son génie propre, ses aptitudes et ses dons, est créatrice de ce milieu. Physiquement, elle est le milieu intérieur de l'enfant à naître tout le long des mois de sa grossesse. Elle le reste longtemps après qu'est révolu le temps où elle le porte et le temps même où elle l'a tenu dans ses bras. Car elle prolonge sa gestation physique par une sorte de gestation morale. Première éducatrice du petit enfant, elle est en même temps le premier milieu spirituel où il baigne; elle forme son esprit et sa conscience comme elle a formé son corps, et après l'avoir porté longtemps près de son cœur, plus longtemps encore elle le porte dedans.

Le féminin est maternel

« L'anatomie, c'est le destin », disait Freud, dans une formule lapidaire que les féministes, à bon droit, ne lui ont point pardonnée. N'empêche que l'originalité profonde de l'être féminin, cette intériorité par laquelle il se situe et s'affirme face à l'extériorité de l'être masculin, paraît bien liée à la fonction de la maternité, la seule qui différencie, de façon absolue, la femme de l'homme dans le domaine biologique. « La femme n'est pas faite pour enfanter, mais elle peut enfanter », concède Pierrette Sartin. Et cette capacité spécifique se répercute dans toute l'épaisseur de son psychisme; actualisée ou non dans la chair, elle donne un sens à toute sa vie. Le féminin est maternel ou il n'est point.

Voilà pourquoi, tout ce qui tend à dévaluer, au regard de la femme, la maternité et les fonctions qui s'y rattachent, tout ce qui l'en détourne sous couleur de la libérer des vieilles servitudes, ne peut, en fin de compte, que faire obstacle à sa promotion authentique. Dans *La force de l'Age*, Simone de Beauvoir avoue:

Aucun fantasme affectif ne m'incitait à la maternité... Je n'ai pas eu l'impression de refuser la maternité; elle n'était pas mon lot... Enfanter, c'est accroître vainement le nombre des êtres qui sont sur terre, sans justification.

Dans *La Force des Choses*, elle réclame pour la femme le droit de vivre le sentiment maternel et l'amour « en vérité et librement, alors que souvent ils lui servent d'alibi et qu'elle s'y aliène, au point que l'aliénation demeure, le cœur s'étant tari ».

Betty Friedan, là-dessus, se montre plus réaliste, plus proche de la femme naturelle, pour qui, c'est trop clair, la maternité est un accomplissement. Ce qu'elle propose aux femmes américai-

nes — en priorité aux « career women » bardées de diplômes — ce n'est pas de s'affranchir de ce que Simone de Beauvoir appelle « l'esclavage de la reproduction », c'est de se mettre « à la recherche d'une quatrième dimension », c'est-à-dire d'ajouter aux dimensions traditionnelles d'épouse, de mère et de ménagère, à l'intérieur desquelles « elles n'existent que par rapport à l'homme », une dimension de surcroît: « celle de la femme devenue une personne, qui se sert de ses aptitudes dans un monde en évolution »⁴.

Les ambiguïtés du Rapport Bird

Dans ce débat crucial, le Rapport de la Commission Bird adopte une position assez ambiguë. Posant en principe que « la femme doit avoir le droit de décider elle-même, en toute liberté, si elle va occuper un emploi en dehors ou non », les commissaires sont naturellement amenés à exposer une double série de recommandations visant, les unes, à faciliter aux femmes l'exercice des fonctions maternelles en améliorant la condition de la mère au foyer, les autres, à libérer les femmes des servitudes domestiques pour encourager leur insertion dans le monde du travail et dans la vie publique.

Quand, par exemple, la Commission recommande l'augmentation (de 8 à 40 dollars par mois, versables à la mère) des allocations familiales, ou l'institution d'un régime de pension pour les femmes qui restent au foyer, ou le congé de maternité payé pour les femmes qui font partie de la population active, elle a bien l'air de défendre la vocation féminine à la maternité. Mais quand elle insiste pour que crèches et garderies prennent le relai de la mère occupée au dehors, qu'elle encourage la diffusion des connaissances et des moyens contraceptifs, la stérilisation de l'homme et de la femme « à des fins non thérapeutiques » et même (en dépit de la dissidence de deux des sept commissaires) l'avortement « à la seule requête de la femme enceinte de 12 semaines ou moins », c'est contre la maternité qu'elle prend parti.

On pourrait prétendre que, misant ainsi sur les deux tableaux à la fois, la Commission a cherché — et réussi — à maintenir l'équilibre de deux conceptions de la vocation féminine entre

lesquelles l'opinion se partage. Entre lesquelles, aussi, bien des femmes hésitent, tiraillées par les aspirations et les besoins contradictoires qui leur font désirer d'être, en même temps, à la maison et hors de la maison. En réalité, dans l'esprit de la Commission, tel qu'il s'exprime dans l'ensemble du Rapport, le « dehors » l'emporte nettement sur le « dedans ». La femme qui fait l'objet des complaisances des commissaires, ce n'est pas la « reine du foyer », c'est la « femme au travail », ou plutôt « la femme à quatre dimensions », capable de mener de front carrière et maternité. Dans son rapport minoritaire, le commissaire John P. Humphrey corrobore, en termes vifs, cette impression globale:

Le Rapport est injuste à l'égard de la femme au foyer qui, à moins qu'elle ne s'occupe de jeunes enfants, est présentée comme un parasite social. Je ne veux pas dire que « la place de la femme est au foyer ». A mon avis, sa place est là où elle le veut. Elle devrait être libre de décider si oui ou non elle doit travailler au dehors, et c'est le devoir de la société de supprimer tous les obstacles qui pourraient l'empêcher de choisir librement. Mais je ne puis accorder mon appui à aucune tentative visant à la pousser hors de chez elle pour la jeter sur le marché du travail.

La Situation de la femme au Canada, p. 486.

Dans un beau livre⁵, Karl Stern dit justement que le « refus de la femme » — ce que j'appelais tout à l'heure l'évacuation de la féminité — a été et demeure la grande tragédie de notre temps. Le monde où nous vivons a été conçu, édifié, organisé par des hommes

5. Karl Stern, *The Flight from Woman*, New-York, 1965. Traduit en français sous le titre de *Refus de la femme*, Montréal, 1968.

et pour des hommes, en marge et à l'encontre des valeurs féminines, toujours tenues en suspicion. C'est un monde « manichéen », « dualiste », fondé sur l'exaltation de la « puissance

virile au mépris du « consentement » féminin; un monde déchiré, où la complémentarité naturelle des sexes n'a pas joué le rôle équilibrant et unifiant qui lui est dévolu.

Refus de la femme et contestation du masculin

Au niveau des personnes, comme le révèle l'observation clinique, le refus névrotique du féminin s'exprime, chez l'homme, par l'excessive importance accordée à la technique et à la raison, par le mépris du sentiment, la méfiance à l'égard de tout ce qui est accueil, protection, tendresse, par la primauté de l'action sur la contemplation et par l'élimination du sacré. Chez la femme, le même refus s'exprime par la surestimation de la réussite masculine, le dédain des valeurs traditionnellement associées au féminin, le rejet de la maternité, l'imitation servile du mâle, « jointe à une envie, à un ressentiment sourds mais persistants ».

Reporté sur la culture et la civilisation, le « refus de la femme » a engendré le monde que nous connaissons: celui des grandes conquêtes scientifiques et techniques, avec la prodigieuse amélioration de la condition humaine qui en est issue, mais aussi celui des impérialismes, des racismes, des guerres d'extermination, de la violence, de la

haine et de la peur généralisées; celui, pareillement, des apostasies, des athéismes et de « la mort de Dieu ».

Ce que Stern ne dit pas, c'est que, chassé de l'étoffe de la vie, le féminin s'est réfugié dans les franges, où les prophètes des temps nouveaux ourdisent, en cachette, la trame d'une sorte de « contre-culture », qui n'est peut-être, au fond, qu'une contestation désespérée de la tyrannie du masculin.

Il n'est pas douteux que le mouvement hippie et les cérémonies psychédélics, la vogue des substances hallucinogènes, des *happenings*, du naturisme, certaines formes inférieures de la mystique, le recours croissant à la magie, à l'occultisme, à l'illuminisme d'une société qui ne s'est débarrassée de la foi que pour retomber plus lourdement dans la croyance, tous ces sous-produits du sacré et du mystère, tous ces défis à la logique... constituent des phénomènes de protestation contre le monde masculin de la raison, de la technique, des armements et, en une certaine mesure, des résurgences de ce Féminin comprimé et refoulé.

Suzanne Lilar, *Le Malentendu du deuxième sexe*, p. 256.

Pour que la femme soit

Ceci dit, le problème reste de savoir comment, sous quelles formes et dans quel style, la femme « refusée » fera sa rentrée dans ce monde qui a tant besoin d'elle pour retrouver son équilibre. Le féminisme de choc rêve d'un avenir où, rétablie dans ses droits, devenue par-tout l'égale, la partenaire et l'émule de l'homme, la femme, affranchie au maximum des servitudes séculaires liées au sexe — et notamment à la maternité —, ne serait plus qu'un être humain parmi les autres, sans destinée, sans vocation, sans tâches propres, dans un univers asexué. A ce rêve, j'en préfère et j'en oppose, avec la « majorité silencieuse » des femmes, un autre, qui exprime infiniment mieux la direction et le sens d'une présence efficace de la femme au monde d'aujourd'hui.

Pour que la femme jette dans la balance le contrepoids de l'autre moitié de l'être, la seule possibilité qui lui reste est d'être

vraiment cette autre moitié, de se rappeler la puissance et le rôle qui sont ceux de la femme dès l'origine.

Gertrude von Le Fort, *La Femme éternelle*.

Cette règle est valable pour toutes les femmes, qu'elles soient célibataires ou mariées, qu'elles s'emploient dans la maison ou hors de la maison, qu'elles participent ou non à la vie civique ou politique. Ce qui importe, ce n'est pas ce que la femme choisit de *faire*: la décision, dans la plupart des cas, lui est dictée par les circonstances. Ce qui importe, c'est ce que la femme choisit d'*être*. Il faut que, là où elle est présente, par nécessité ou par élection, elle le soit en pleine conscience et reconnaissance de sa féminité et des valeurs originales qu'elle a mission d'incarner. Alors, comme l'homme *est*, la femme *sera*, et ils accompliront ensemble l'œuvre du genre humain.

Livres et auteurs québécois, 1969. *Revue critique de l'année littéraire*. — Montréal, Ed. Jumonville, 1970, 288 pp., 26 cm.

INLASSABLEMENT, avec courage, depuis huit ans, M. Adrien Thériot publie annuellement une sorte de panorama de l'année littéraire canadienne-française. Avec la présente livraison, de « canadiens » qu'ils étaient, « livres et auteurs » sont devenus « québécois »; ils proviennent quand même du Canada entier. Plus important que ce changement de titre, — qui correspond davantage à une volonté d'être qu'à une réalité, — me semble la nette amélioration, cette année encore, de l'ensemble de la revue. Dans une présentation plus que jamais soignée on continue d'enregistrer toutes les parutions d'ici, mais on rend surtout compte de celles qui intéressent plus particulièrement les littéraires. Avec les progrès de l'édition au Canada français, une telle option s'imposait. La livraison de 1970 n'en compte pas moins 288 pages, alors que la première, en 1962, n'en comprenait que 98. Le progrès n'est pas que dans la quantité, il paraît également dans la qualité: les comptes rendus sont meilleurs, encore que le nombre et la diversité de leurs auteurs empêchent que ne s'établisse facilement un égal niveau de bonne critique. L'addition d'essais critiques ajoute aussi à l'intérêt de la revue; la présente livraison en compte une cinquantaine de pages (d'Adrien Thériot, André Vanasse, etc., sur Jacques Ferron, Claire Martin, Gabrielle Roy, etc.). Mais l'essentiel — et qui fait que M. Thériot a droit à notre encouragement et à nos félicitations —, c'est que nous trouvons là, répertoriées, toutes les parutions de l'année.

René DIONNE.

Etienne SOURIAU: *Clefs pour l'esthétique*. — Paris, Seghers, 1970, 191 pp., 16 cm.

COMME L'INDIQUE bien le titre de ce livre, Etienne Souriau, professeur d'esthétique bien connu, fournit quelques clefs pour introduire à l'esthétique, cette « forme de la pensée réflexive... l'esprit humain réfléchissant sur cette sienne activité par laquelle il a créé tous les temples, toutes les cathédrales, toutes les peintures, toutes les mélodies... » (p. 7). L'auteur fait d'abord un survol historique pour récupérer ce que la tradition, de Platon à Schopenhauer, a fourni de valable. En 2e partie, il recueille les principales données actuelles sur l'objet de la réflexion esthétique: Beau, sensibilité, goût, science des formes, etc. En 3e partie, il introduit aux principales méthodes de recherche (écoles philosophiques, sociologie, psychologie, linguistique, etc.), concluant que « la vraie esthétique, c'est celle qui systématise par l'unité de son objet la variété des méthodes qui peuvent s'appliquer à cet objet » (132). Enfin, il énumère et critique quelques-uns de ses problèmes de fond les plus actuels: art et travail, fonction de l'art, art et machine, l'idée d'expression et l'art moderne, limites de l'art. Et il conclut, pour l'artiste, le philosophe et l'homme d'action, que « l'esthétique, parmi les sciences humaines, est une de celles qui peuvent et doivent le plus contribuer à guider l'instauration du monde de demain » (189). — Une bonne vue d'ensemble, à laquelle manque cependant, pour la partie historique, des références précises aux œuvres citées, et pour l'ensemble, une bibliographie.

Yves LEVER.

En essayant de résumer le Rapport Davey

par
Yves Lever

Le rapport d'une commission royale ou d'un comité spécial est généralement une réponse très compliquée à une question simple. Dieu merci ! le *Rapport du Comité spécial du Sénat sur les moyens de communications de masse* s'écarte un peu de la tradition. La question posée était assez simple: est-ce que la concentration de la propriété des *mass media* est bonne à l'in-

térêt public et, en gros, quelle est l'influence de ces *mass media* sur la population ? Plus fondamentalement, elle traduisait une question encore plus simple: est-ce que nous avons des bons moyens de communication ?

fixer véritablement ce que va être une entreprise de diffusion. Les grands annonceurs vont-ils intervenir directement dans la création et la fabrication des « appâts » ? Très rarement, dit le Rapport; on ne peut relever que quelques cas de pressions directes. En effet, celles-ci « sont inutiles à cause de l'influence subtile et sous-entendue qui existe de toute façon » (I, p. 275). La déclaration de Jerry Goodis (président d'une agence de publicité de Toronto), retenue par le Comité, exprime bien cette influence subtile:

Bons ou mauvais ?

Selon les normes choisies, les réponses à cette question peuvent être multiples. A mon avis, en choisissant « celle du succès avec lequel un journal ou un poste de radiodiffusion parvient à préparer son auditoire aux changements sociaux » (I, p. 93), le Comité a choisi la meilleure et la plus significative pour le peuple. N'oublions pas que c'est à toute la population qu'un tel rapport est d'abord destiné.

Selon cette norme, nous n'avions pas besoin du rapport pour apprendre que nos moyens de communications sont de peu de qualité: il suffisait de se remettre en mémoire ce qui a été écrit ou dit à ce sujet depuis l'automne dernier ! Avec le Rapport, cependant, nous pouvons aller à quelques-unes des causes directes de ce peu de qualité. Pour ma part, je les regrouperai ainsi:

1° Pour juger du rôle social des *mass media*, le Comité dit qu'il faut d'abord « les considérer en tant que personne économique, qu'institutions capitalistes ». Car « ce que les media vendent, dans une société capitaliste, c'est une clientèle, un auditoire, et l'instrument qui permet à un message publicitaire d'atteindre cette clientèle » (I, p. 43). Dans cette perspective, le contenu des media (nouvelles, divertissements) n'est qu'un « appât » qui joue « le même rôle que la danseuse à

l'orientale qui aguiche les passants pour que le marchand ambulant leur vende sa camelote » (I, p. 44).

C'est sur cet aspect économique que le Rapport fournit le plus d'informations (I, pp. 50-67, et tout le volume II intitulé: « *Les mots, la musique et les sous* »). Sans aucun doute, les media sont les entreprises les plus rentables du pays. Le Rapport donne à ce sujet des chiffres fascinants, mais leur interprétation comparative et les conclusions qu'on en peut tirer sont plus fascinantes encore: « Il peut être deux fois plus lucratif de posséder un journal qu'une usine d'emballage ou un grand magasin [et] un permis de poste de télévision équivaut au permis d'imprimer sa propre monnaie (Roy Thomson) » (I, p. 54).

2° La vente d'une clientèle aux annonceurs par les media procure à ceux-ci leurs plus grandes sources de revenus: 65% pour les journaux, 93% pour la radiodiffusion (ce terme englobant dans le Rapport la radio et la télévision). Comme il est bien connu que, dans le monde des affaires, celui qui contrôle la bourse détient le véritable pouvoir, on peut alors se demander si ce sont les annonceurs qui vont

Quels sont les résultats de cette nécessité pour un journal d'offrir à l'annonceur un public mieux constitué que celui d'un concurrent, c'est-à-dire un public de consommateurs qui, grâce à son revenu plus élevé, serait plus en mesure d'annoncer les produits ou services annoncés ? Forcément toute la rédaction vise à cette fin. Un article est plus ou moins acceptable selon qu'il est susceptible de plaire aux gens riches ou de les intéresser. Il en résulte donc que les communications de masse reflètent l'attitude de ces gens et traitent de sujets qui les concernent. Nous n'avons plus les communications de masse, mais des communications de classe, classe moyenne et plus élevée. (I, p. 275.)

3° Ceci nous amène à préciser un peu ce que vont être les contenus ou les messages des media. Pour bien remplir leur rôle d'« appâts », ils pourraient théoriquement être n'importe quoi, aussi bien scandales, mythes, divertissements, bonnes ou mauvaises nouvelles. Mais, pratiquement, est-ce que tout est d'égal valeur comme stimulation à la consommation ? Comme le fait observer le Comité, « chacun sait que les gens sont portés à lapider le messenger qui leur apporte de mauvaises nouvelles » (I, p. 11), de sorte que, inconsciemment, les contenus des media seront toujours subtilement orientés par les propriétaires. Comment ? De façon négative, d'abord, en enlevant (ou en reléguant loin à l'intérieur, ce qui revient au même) tout « ce qui ne donne pas envie d'acheter » (cette constatation, qui s'applique surtout aux magazines, peut s'étendre,

selon moi, à tous les autres media), ou bien, comme le dit Frank Walker, rédacteur en chef du Montreal Star, « tâcher de soustraire la vie à toute brusquerie [...] d'atténuer l'effet de choc des choses qui surviennent » (I, p. 93), pour Walker, c'est positif; pour moi, ce ne l'est pas; ou bien encore, comme le dit Ken Lefolii, « étant donné que l'analyse ouverte de la société et la controverse sociale pourraient donner lieu à des essais politiques ou au changement économique, la presse des grandes sociétés reste fermée à ces deux activités » (III, p. 230). De façon positive, maintenant, en présentant une vision optimiste de la société, le beau côté des choses et « les mottos de la Chambre de commerce » (I, p. 94). On parlera évidemment beaucoup des conflits et des heurts sociaux et politiques (ce sont les meilleures manchettes), mais de façon qu'ils ne donnent aucune inquiétude aux gens en place (I, pp. 94-104). Ou bien, en faisant ce que j'appellerais du « brouillage idéologique », en diffusant à haute dose des émissions importées des Etats-Unis et les communiqués intégraux des grandes agences de presse.

4° Il en résulte que, « dans la plupart des cas, les journaux et les stations exploitent leur milieu au maximum et lui donnent le moins possible en retour [et que] trop de journaux et d'entreprises de radiodiffusion fournissent un produit dont la qualité est inférieure à celle qu'ils pourraient se permettre » (I, pp. 69-70). A cause des monopoles, une meilleure qualité n'aurait aucune influence sur la rentabilité: pourquoi alors augmenter les dépenses? Lord Thomson l'avouait très franchement à Douglas Fisher (I, p. 70). Cette parcimonie devient la cause directe de la mauvaise qualité: les journalistes sont mal payés et n'ont pas les moyens de se perfectionner; on n'encourage pas leur esprit d'initiative et on ne leur donne pas les moyens de faire des reportages spéciaux, préférant recopier les communiqués des agences internationales plutôt que de donner un regard local sur les grands événements (I, p. 70-73 et 263). Comment ceux-ci pourraient-ils alors prévoir les changements sociaux? De quels instruments disposent-ils pour analyser les situations génératrices de changements? Que l'on juge les media bons ou mauvais, c'est toujours aux journalistes ou aux noms des génériques qu'on va le dire, mais sont-ils les vrais responsables?

Influence des media

Le Comité a confié à un groupe de chercheurs la tâche de déterminer « l'incidence et l'influence » des media. Une minutieuse enquête, dont les résultats sont reproduits dans la première partie du volume III (pp. 3-204), révèle ce que les Canadiens pensent de leurs moyens de communication. On y retrouve, statistiquement sérieuses, beaucoup d'opinions qu'on connaissait déjà; par exemple, que tout le monde pense qu'il y a trop de « commerciaux » à la télévision pendant un film, qu'on préfère les séries américaines aux autres émissions, que la publicité influence la vie, etc. Quelques-unes sont toutefois originales.

Pourtant, toute cette enquête n'apporte guère plus que les cotes d'écoute des stations ou l'examen des tirages. Elle me semble complètement inopérante et inutile, car elle passe à côté de l'essentiel: quels sont les véritables contenus des media et quelle est l'influence de ces contenus sur la vie? Concrètement, on aurait dû se préoccuper plutôt de questions comme celles-ci:

- quelle est la vision du monde diffusée par les media?
- quelles sont les caractéristiques de la société proposée?

- à quels objectifs sociaux et politiques les gens sont-ils invités à participer?
- quelle est la conception de la justice qui s'en dégage? en temps ordinaire et en temps de crise?
- quelles sont les dimensions du problème québécois et canadien qui transparaissent dans les différents media et réseaux?
- quel type d'information politique consent-on à diffuser? (pensons à l'affaire Bergeron); quel est le réel traitement fait aux diverses personnalités? (analyse à la manière de D. Schroeder, III, p. 224).
- quelle vision de l'homme ou quels modèles (sens sociologique) peut-on dégager des émissions?
- comment la publicité influence-t-elle la consommation? quel est son rapport avec l'inflation?
- etc.

Le Comité lui-même reconnaît l'urgence de telles études (I, pp. 254-55 et 278) et il avait les possibilités de les faire. On se demande pourquoi il ne les a pas faites.

Quelques « trous » du Rapport

A la fin de son Rapport, le Comité énonce beaucoup de vœux pieux. Beaucoup d'autres en ont déjà fait avant lui, mais quels ont été les changements? Il faut maintenant des législations, surtout en ce qui concerne les concentrations de propriété et la propriété étrangère des media.

Par ailleurs, les arguments apportés contre la reconnaissance du secret professionnel pour les journalistes relèvent uniquement d'une analyse théorique et ne tiennent aucunement compte de la situation actuelle où on est très près d'un Etat policier. Je crois que toute cette question devrait être révisée, surtout en tenant compte de la situation présente.

Je suis assez surpris que les quelque cent millions d'entrées par année dans les salles de cinéma ne fassent pas du 7e art, aux yeux du comité, un des

mass media. Est-ce par déférence pour les quelques compagnies américaines qui possèdent presque toutes les salles du pays? A-t-on eu peur de dévoiler tous les petits scandales entourant les problèmes de distribution?

On parle aussi très peu de la censure dans le Rapport, surtout de celle venant des pouvoirs politiques et économiques. Malgré les belles déclarations de ministres de la justice, on a assisté dernièrement à des phénomènes de censure inquiétants. Ici encore, ce ne sont pas des vœux pieux à l'égard des propriétaires ou des policiers qui vont résoudre le problème.

Finalement, on peut dire que le Rapport est un peu à l'image des *mass media* qu'il étudiait: il fournit beaucoup d'informations, mais se soucie assez peu des aspects proprement culturels.

La télévision et son langage

par
François Jobin *

Discuter du langage de la télévision, c'est s'opposer à McLuhan. Si, en effet, comme il le répète souvent, « le médium est le message », tout discours fondé sur le contenu de ce médium devient oiseux. Il est bien évident que la télévision *in se* exerce une profonde influence sur l'humanité en général, mais affirmer que le programme est quantité négligeable relève de la plus haute fantaisie. Le contenu de la télévision impressionne le téléspectateur, à des degrés divers, depuis la provocation d'une certaine lassitude jusqu'au modelage de comportements. Cette influence est rendue possible, tant au niveau du médium que de son contenu, par le langage utilisé.

La télévision s'inscrit dans l'histoire des communications comme le plus formidable et le plus complet des média. Il est bien clair que celle-ci est née du mariage électronique de la radio et du cinéma, mais, sans cesser d'être la fille de ses parents, elle s'en distingue et les dépasse. Adolescente héritière du son et de l'image, elle ne peut marcher servilement dans les traces de ses procréateurs sans se tromper elle-même. La différence fondamentale se situe au niveau du langage: orientée vers des buts différents de ceux de la radio et du cinéma, la télévision a pour responsabilité d'inventer un discours compatible avec sa fin.

Fille d'un vieil artiste de 60 ans...

Le cinéma existe depuis environ soixante ans. Depuis son avènement, les artistes qui l'ont mis au monde ont eu tout le loisir de lui forger un langage comportant une grammaire et une syntaxe: tel plan signifie telle chose, telle attitude commande tel cadrage, telle scène ne peut précéder ou suivre telle autre pour *x* raisons, etc. Il y a quelques années, quantité de jeunes metteurs en scène se sont plu à réaliser des films « contre les règles », preuve évidente qu'il en existait au moins quelques-unes; ils ont bouleversé les lois pour en créer d'autres, plus souples, plus satisfaisantes sur le

* Réalisateur TV.

plan esthétique. Car enfin, l'histoire du cinéma peut se résumer en une longue recherche collective ayant pour but ultime la création artistique¹.

Lorsque parut le petit écran, on prédit la mort du cinématographe: Ben-Hur pénétrait dans les salons, tel un visiteur du soir, et les salles obscures se vidaient. Il est désormais établi que la venue d'un médium nouveau n'a jamais empêché le précédent d'exister: après tout, le cinéma n'a pas encore tué le théâtre². La raison en est simple: la réalité cinématographique et la réalité télévisée (comme l'univers théâtral) ne sont pas identiques. La télévision est un œil ouvert sur le monde, le cinéma transcende l'univers.

L'image cinématographique procède à la fois de l'imagination et de la poésie. Elle veut saisir le réel d'une manière autre, transfigurer son objet. Si l'on croit percevoir une certaine réalité au cinéma, ce n'est qu'à titre purement référentiel; le message cinématographique se situe bien au-delà du phénomène quotidien.

Au contraire, la télévision transmet une image non pas objective — un certain choix persiste au niveau de la réalisation — mais plutôt brute de la réalité. On retouche le moins possible cette image pour ne pas en modifier le caractère d'authenticité. Cela ne signifie pas que toute imagination soit bannie des ondes: cela veut tout simplement dire que la télévision ne suggère pas, elle déclare. Le pouvoir de symbolique de ce médium est ainsi remis en question: il doit céder le pas à une déclaration univoque des choses telles qu'elles peuvent apparaître à la majorité.

la TV pose un regard neuf sur le monde...

Cette nette différence entre cinéma et télévision découle de deux facteurs inhérents à la nature même de chacun de ces média.

D'abord, le cinéma constitue un tout fini. Perçue dans sa totalité, l'œu-

vre cinématographique livre un message singulier conçu en fonction d'une structure parfaitement décomposable et analysable. La télévision, pour sa part, n'a pas de fin. Son message s'inscrit dans la continuité. Une émission³ est conditionnée à la fois par celle qui la précède et par celle qui la suit, de sorte qu'elle échappe à l'analyse. Parce qu'elle se veut l'exact reflet de la vie, parce qu'elle est la vie même, la télévision continue d'être, alors même que l'on a tourné l'interrupteur. A la limite, on peut affirmer que la télévision ne diffuse pas des programmes, mais qu'elle a commencé de transmettre, il y a vingt ans, une émission qui varie depuis, d'heure en heure, et qui se poursuivra encore jusque à Dieu sait quand.

En second lieu, la dimension de l'écran, qui n'est évidemment pas la même dans les grandes salles que dans les salons, a une importance considérable. Cela semble aller de soi; pourtant, cette constatation empirique est à l'origine d'une différence de perception qui n'est pas sans conséquences sur le plan du langage.

1. Le fait que le cinéma soit devenu une industrie n'affaiblit pas cette affirmation. Dans la société nord-américaine, il faut s'attendre à ce qu'un art devienne tôt ou tard industriel. C'est sinistre, mais pas entièrement mauvais, puisque les artistes cherchent perpétuellement à dépasser les techniques que l'industrie a fixées. Ce défi est très sain pour l'art; mais il ne l'est peut-être pas autant pour les gens.

2. Le cinéma, pour pallier la concurrence de la télévision, s'est rapidement lancé dans la production de choses-qu'on-ne-peut-montrer-au-petit-écran. Cela a eu pour effet de lui ouvrir des horizons nouveaux, mais d'aucuns pensent que c'est une voie sans issue et que le cinéma est actuellement moribond.

3. Le concept d'émission, en tant que portion finie d'une diffusion, me paraît sujet à révision. L'existence même de programmes caractérisés et périodiques, rigoureusement soumis au temps, procède d'une conception littéraire de la télé. Celle-ci est, en effet, généralement perçue comme un magazine ou un journal. Pour une fois, McLuhan a parfaitement raison de prétendre que la télévision est un *happening*. En fait, elle devrait l'être, mais ne l'est pas encore, car un *happening* ne connaît ni limites ni contraintes.

Au cinéma, l'écran investit le spectateur qui s'y plonge tout entier. Les images qui y sont projetées le dépassent et l'écrasent. L'action et les personnages s'imposent à lui: le héros est tellement gigantesque qu'il contraint le spectateur à lever constamment la tête vers lui. D'ailleurs, le phénomène des idoles de cinéma peut s'expliquer, pour une part, par leur taille: tous les personnages, depuis le traditionnel *bon*, jusqu'au non moins traditionnel *méchant* deviennent des surhommes avec lesquels, dans l'obscurité complice, l'individu s'identifie.

La photographie prend alors une signification toute spéciale. Les films de Sergio Leone sont à cet égard des modèles du genre: ce metteur en scène a compris le parti qu'il pouvait tirer des dimensions surhumaines de l'écran. En photographiant les yeux de Clint Eastwood, il sait précisément que cette image figera le spectateur dans son fauteuil et lui fera percevoir, au-delà du bleu métallique des prunelles, toute une gamme de super-sentiments.

Cet effet dramatique n'est pas possible à la télévision, parce que celle-ci n'est pas envahissante: elle accapare son auditoire, le captive dans une certaine mesure, mais ne l'envahit pas. C'est le téléspectateur qui s'enroule autour de l'image, qui la « fait » de la même manière que le violoniste fait sa note sur son instrument ⁴.

Les personnages, vus en pied à la télévision, demeurent des homoncules avec lesquels il est malaisé de s'identifier. Sur grand écran, une contre-plongée impose un je ne sais quoi de majestueux; au petit écran, au contraire, la même image devient drôle, bizarre, étrange et même ridicule. Les effets dramatiques possibles au cinéma se retournent donc souvent contre eux-mêmes lorsqu'ils sont utilisés à la télévision.

et amorce, par l'image, un dialogue...

Il va sans dire qu'un autre langage s'impose: un langage qui puisse s'adresser à chaque téléspectateur en particulier, tout en visant la collectivité. Le comique américain Red Skeleton le sent confusément, lorsqu'il termine ses émissions par un:

« Thank you for letting me come in your living room. » Par contre, Ed Sullivan, habitué de travailler avec un public en chair et en os, manifeste qu'il n'a rien compris lorsqu'il dit: « ... and drive carefully getting home. » Il oublie que son auditoire est déjà confortablement installé « at home ».

Il faut donc que le langage de la télévision soit celui du dialogue intime par l'image. Dialogue illusoire, certes, puisque, pour l'instant, comme nous l'avons souligné récemment, le téléspectateur ne participe effectivement qu'à titre de récepteur passif. Mais dialogue quand même, en ce sens que la télévision s'adresse à des individus comme « en particulier ». A cet égard, les émissions du professeur Guillemain, indépendamment de leur contenu, étaient d'une rare perfection.

trop tributaire encore d'une mère bavarde!

La radio a légué à la télévision beaucoup plus que le son. Grâce à elle, cette dernière a joui d'une programmation dont elle commence à peine à se libérer ⁵.

Le son radiophonique a une valeur de signe: à la manière du langage articulé auquel il se rattache, mais qu'il transcende néanmoins, il transcrit l'univers en une suite sonore rapide et fragile. La réalité radiophonique se réduit à un ensemble plus ou moins organisé de bruits et de sons, ce qui a pour effet de concentrer l'attention de l'auditeur et de modifier sa perception.

La télévision, à cause de l'omniprésence de l'image, n'utilise pas le son de la même manière. Les bruits, la musique, les paroles possèdent une fonction de ponctuation. La parole devient alors un moyen d'attirer l'attention du téléspectateur, sans pour autant prétendre être à elle seule porteuse de signification. Tout au plus le son sert-il de guide quant à l'interprétation qu'il faut donner de l'image.

L'erreur la plus répandue consiste à croire que la parole est le principal véhicule de la communication télévisée. A titre d'illustration, prenons n'importe quel bulletin de nouvelles télédiffusées. Un annonceur, pris en plan moyen, énumère de sa voix la

plus neutre possible une longue liste d'événements. De temps à autre, une photographie statique ou un bout de film viennent illustrer un passage du texte. Une vision authentique de la télévision imposerait la démarche inverse. Le journal télévisé devrait se composer exclusivement d'images se rapportant à l'événement. La parole serait alors la clé permettant d'interpréter correctement l'image en question. Procéder autrement relève de la littérature et de la radio des années cinquante ⁶.

C'est là le nœud du problème. La télévision, à ses débuts, a tout naturellement utilisé des techniques radiophoniques parce que les artisans de la télévision étaient pour la plupart des spécialistes du son. De plus, la radio de l'époque se réclamait, sans le savoir, d'une tradition toute littéraire: c'était l'ère de la radio « à texte » qui persiste encore aujourd'hui dans certaines grandes maisons de radiodiffusion à travers le monde.

La télévision ne peut plus se maintenir dans cet état ambigu mi-radio, mi-cinéma. Elle doit plonger et se découvrir elle-même, assumant de façon définitive le langage qui lui est propre. Quelques éléments de ce langage sont tout tracés d'avance, mais une grande partie reste à découvrir. C'est ici qu'entrent en jeu l'imagination et la créativité des artisans de la télévision. C'est à eux que reviennent le privilège et le devoir d'orienter le médium dans la bonne voie: celle qui, petit à petit, nous fera pénétrer de plain-pied dans la civilisation des images, de sorte que nous puissions découvrir le monde avec nos yeux « sur lesquels nous comptons pour nourrir et stimuler notre pensée, nos jugements » ⁷.

4. La télévision est si peu envahissante que l'on ose parler à voix haute durant un programme. Cela est impensable dans un cinéma, non pas à cause du respect du voisin, mais parce que la représentation revêt un caractère sacré, donc surhumain, qu'il ne faut pas troubler.

5. N'oublions pas que la télévision est née alors qu'on pouvait encore parler de programmation radiophonique. Nous sommes loin de la radio *juke-box* qui prévaut aujourd'hui.

6. Cette description est utopique pour le moment. Pour une foule de raisons, dont le facteur économique n'est pas la moindre, une telle émission n'est pas encore possible.

7. E. FULCHIGNONI, dans *la Civilisation des images*.

Où va notre poésie ?

par

René Dionne *

Où va notre poésie ? Telle est la question que les derniers arrivages forcent à poser. Naguère encore notre poésie l'emportait sur notre roman; c'est elle qui nous manifestait davantage et nous faisait une belle jambe aux yeux de l'étranger. Pourtant, depuis cette année 1963 où elle fleurit plus copieusement que jamais, notre poésie, me semble-t-il, a marqué le pas, et le roman la devance. Ainsi, à quelques parutions près, 1969 fut une année terne, et 1970, sauf exceptions encore, guère meilleure.

Roger DESROCHES: *Corps accessoires*, Poèmes. Col. « Les Poètes du Jour », M-23. — Montréal, Editions du Jour, 1970, 55 pp., 20 cm.

Beaucoup de jeunes poètes ont découvert, à la suite des Lapointe, Chamberland, et autres des années '60, la parole; ceux-là s'en servent, la plupart du temps, avec sérieux, comme d'un précieux et nouvel instrument d'expression commun à tout un peuple jusque-là assez taciturne; ceux d'aujourd'hui s'en gargarisent trop souvent comme d'un mauvais cépacol, sorte de panacée commercialisée à je ne sais quel mal intime de parlote ou de gloriole. Au poète, alors, les mots viennent comme en trombes, s'écrivent comme d'eux-mêmes, s'entassent en vrac, reflets d'opales, cristaux de neige ou de glace, voire purs croûtons, et ça fait un recueil de poèmes...

C'est ainsi, paraît-il, que Roger Des Roches a beaucoup écrit et que, loin de nous présenter un choix de poèmes, il nous livre dans *Corps accessoires* une sorte de cafouillage où s'emmêlent davantage les coquilles (mais faut-il appeler coquilles les fautes que nous rencontrons aux pp. 16, 19, 21, 33, 35, 36, 37, 39, 42, 43, 46, 47, etc. ?) que les perles. Tout tourne ici autour du corps-sein-pelvis d'elle, « bel animal complémentaire » (15), « seins Laura Secord centras mous » (18); lui, il en a le vertige, « blazons (*sic*) baissés bas dans la morve » (33). Le monde « s'ailleure » en rut; « la mer pédéastre (*sic*) sagement avec / les berges / recule / puis s'excuse en rougissant » (41). Roger Des Roches, lui, ne s'excuse pas; il est fidèle à son propos, que résume, on ne peut mieux, ce vers-

* Département des Lettres françaises, Université d'Ottawa.

1. Roger Des Roches adopte une autre manière dans le feuillet publicitaire de son éditeur: « Je recherche l'image émotive, alchimique. Je voudrais que ma poésie soit une poésie d'émotions, donc de cris d'amours ou d'horreurs (mais sans le lyrisme traditionnel). Je pense que *Corps accessoires* est un commencement, le premier pas d'une marche, l'ouverture d'un sas étrange. Et j'espère que tout cela a produit de la beauté. »

vérité: « il s'agit d'afficher les soupes de l'esprit aux bassins du cri » (47)¹. Qui voudra de ce gras potage où les « lèvres décolorées dans les actes divins fiévreux / virent un peu toujours / en pendules menstruées / larges de doux émétiques / et ne vomissant plus que l'illustre » (42) ? Bien sûr, à tellement raser bas le réel, on ne peut échapper au métaphysique, qui éclate, en pensée de fond, dans la conclusion: « il n'y a plus d'algues en Dieu » (55).

Louis GEOFFROY: *Le Saint rouge et la pécheresse*. (Notes pour une chorégraphie.) Coll. « Les Poètes du Jour », M-22. — Montréal, Editions du Jour, 1970, 96 pp., 20 cm.

On retrouve de pareilles obsessions chez Louis Geoffroy qui, dans *Le Saint rouge et la pécheresse*, tâche à explorer « de nouveaux modes de rapprochements entre les ondes sonores et les émotions »². Du disque de Charles Mingus, « The Black Saint and the Sinner Lady », il prétend dégager à la fois « le sens verbal des émotions qu'exprime cette musique et le spectacle qu'un chorégraphe pourrait en tirer »³. Cette tentative s'apparente, l'application en moins, à celle de Luc Racine dans *Opus I*⁴, et peut-être n'est-elle pas plus ni moins heureuse, encore qu'elle tourne trop souvent à une « suée de printemps versificateur et d'automne rhétoricien » (67), le saint étant par trop « vaginalement empêtré dans des commandes de facilité » (67). Tout comme Des Roches, Geoffroy a sa petite idée sur « le destin métaphysique des sens »; ne se rappelle-t-il pas lui avoir dit, « à Elle, un jour « Tu es Dieu » ? « Malgré tout », il veut « vivre » (88). C'est à tête « tournée tour-nante » du disque de Mingus qu'il faut lire le livre de Geoffroy: l'aillement poético-frénétique n'aura lieu que si le décor est bon; que celui-ci fasse défaut, Geoffroy s'extasiera seul.

Jacques BOULERICE: *Elie Elie pourquoi*. (Poèmes de l'émotion fragile et du virage en vue.) Coll. « Les Poètes du Jour », M-24. — Montréal, Editions du Jour, 1970, 61 pp., 20 cm.

Jacques Boulerice semble, pour sa part également, s'amuser beaucoup dans *Elie Elie pourquoi*; mais ses jeux de mots ennuiet le lecteur tout autant que peuvent l'enchanter certaines suites sonores. Rien n'éclate ici que dans un bruissement de pluie tambourinante: « Ne pleure pas madame / alazim boum boum / alazim boum boum /

2. Propos de l'éditeur, dans son feuillet publicitaire.

3. *Id.*, *ibid.*

4. Col. « Les Poètes du Jour », M-18. — Montréal, Editions du Jour, 1969, 74 pp., 20 cm.

Ne pleure pas la chanson / des petites filles / finira par toutes les marier / les oublier / avant la fin de la ligne » (21). Boulerice a l'oreille fine et le cœur tendre: « sauvez / le foin le brin / le rêve / et l'ému l'ému / le lac et la chanson » (29); il arrive donc à ce très attentif à la musicalité de ses vers d'en produire de beaux, dont les meilleurs n'en demeurent pas moins: « il y a longtemps que je t'aime / jamais je ne t'oublierai... » (29). Pour rester trop à fleur de mots gracieux, à ne pas vouloir de corps à corps robustes, Boulerice ne réussit bien souvent que des niques aimables: « Oh comme on se ment Dieu créa le miel et l'amer / et Dieu vit que cela était rond / il y eut un noir et il y eut un châtain / et Dieu vit que cela était con / mais c'était déjà dimanche » (43).

Rodrigue GIGNACS *Suite...* — Québec, les Editions de l'Hôte (1814, rue Maufils), 1970, 115 pp., 16,5 cm.

Rodrigue Gignac aime, lui aussi, que le vers chante, et précieusement, mais il le fait moins moderne que Boulerice, et pas toujours très personnel, original. *Suite...* débute par deux beaux vers: « J'ai pris son corps au froid de pierre, / A nu sans corset ni feuillage » (13); puis, le ton casse, et le lecteur en est réduit à butiner ces vers-ci: « Votre main a la promesse de l'aube / Vos lèvres, une fleur à votre taille / Vos pieds, l'ombre qui s'espace dans le temps » (17); puis, ces vers-là: « Je t'écris avec les mots voyageurs / Dont l'œil a fait le repos du langage / Pour te parler des vents et du bruit de la mer / Coquillages assemblés aux étoiles crucifiées » (61). En somme, des vers dont le poème suivant, le dernier du recueil, rend assez bien le ton général, à la fois jeunet et vieillot:

Vous hantez mon esprit
Jolie fille de la mer
Je flotte au clair de lune
Et vous joignez le fond
Je crée des sillages
Et vous trempez vos plumes
Près d'un village-sirène
Plein d'écume et de vent. (113.)

Nicole BROSSARD: *Suite logique*. Poèmes. — Montréal, Editions de l'Hexagone, 1970, 58 pp., 19 cm.

À l'encontre de la poésie de Boulerice et Gignac, la poésie de Nicole Brossard n'a rien de doux ni de léger; et bien à l'opposé de celle de Des Roches et de Geoffroy, elle n'a rien de gras ni de lourd. Dans *Suite logique*, en effet, rien que d'appliqué, de rigide, de froid et, en définitive, de stérile. Tout se passe dans l'œuvre de Nicole Brossard comme s'il lui fallait se dépouiller de son cœur et de son corps pour ne plus appartenir, telle une âme divorcée, qu'au monde des mots et des morts; peut-être ainsi s'imagine-t-elle arriver en un pays de lumière et

d'intelligence, ciel de transparence et paradis de poésie pure... Vieux rêve, vieille aliénation qui n'a de neuve qu'une survolonté d'auto-négation existentielle; suicide par le verbe, disparition sous les mots; belle forme, beau corps vit retranché, masqué:

neutre ce qui fut dit
neutre ce qui emprunte tant
car de moi rien sinon
l'objet repeint hasardé
fictif l'emprunt par excellence
rien ne se confirme
c'est
ce qui ruine
ruine et merveille
du pareil au même
l'éclosion se fait mal
laissant croire qu'un jour
elle se fera divine
éclosion de rien pourtant (24).

Cécile CLOUTIER: *Cannelles et craies*, Coll. « Poètes présents », 67. — Paris, Jean Grassin, 1969, 25 pp., 18,5 cm.

Tout autant que Nicole Brossard, Cécile Cloutier s'applique à dire bel et juste, mais la pudeur qu'elle a de ses sentiments n'empêche jamais son cœur de s'épancher en un lyrisme gracieux et vrai; c'est de « la craie de (ses) os » qu'elle écrit (5), et ses chagrins d'amour, « comme la cannelle joue son bruit d'odeur » (12), elle ose les porter, « mugets (trempés) dans l'amphore de sang » (13). Ainsi nous sont donnés à savourer, dans *Cannelles et craies*, vingt et un petits poèmes d'un goût exquis et précieux, d'un parfum discret, fleurant bon le cœur et le pays. La femme, ici, s'avoue humaine, et belle:

Je serai une vieille dame
Avec beaucoup de chagrins d'amour
J'aurai corsage de cognac
Et jambe de frêne dur
Et des feuilles pousseront à mes mains
Comme à un vieux printemps (11);

mère, elle ne rougit pas de parer ses amours:

Je ferai à ma fille
Une poupée d'avoine chaude
Et je lui chausserai
Un voyage à chaque pied (20).

Luc RACINE: *Villes*, Coll. « Les Poètes du Jour », M-21. — Montréal, Editions du Jour, 1970, 56 pp., 20 cm.

A la mécanique de *Suite logique* je préfère également, de beaucoup, le lyrisme de Luc Racine. *Villes* s'inscrit sous le signe d'Arthur Rimbaud en révolte contre Dieu et le pouvoir, en amour avec les hommes (9). Les mots ici s'orchestrent à force de cœur et d'avidité de vivre. Racine veut tout embrasser du temps qui passe, réconcilier le passé et le présent, s'assurer du futur, réunir le nord et le sud. Ce rêve est beau, mais impossible à tenir; d'où la confusion des thèmes de *Villes*: enfance, hiver, amour, pays, hier, se mêlent, se croisent, et passent, sans que le présent, l'été, la jeunesse, les amants, ne les conjuguent et retiennent. On ne peut jouir du sud sans ressentir la nostalgie du nord; nous sommes à la ville et la ville est au sud, mais elle est pleine d'âge et de bruits, et de poussières grises; c'est au nord que l'on respirait à pleins poumons l'air de vie, c'est là que pourrait se situer la

vraie ville, la salutaire, mais le Québec est futur, pas présent, sauf à travers les hivers du temps sur le monde de nos enfances et de nos amours. Aussi, « nous attendons » (24), et pas sans espoir:

hier ce fut agonie et tourment au monde
ravagé hier c'était à peine le cri et la
détresse [...] nous ne savions pas nous
n'étions pas des hommes

le sang avait perdu ses domaines en des
veines désertées mais il retrouve au-
jourd'hui sa source il revient au cœur
je l'écris comme je le sens les lèvres
s'entrouvent (sic)

[...] à la rage durcie l'aube s'est tissée
d'amers (18).

Derrière la multiplicité des thèmes pas suffisamment élaborés, derrière l'orchestration parfois alambiquée des mots, transparait un cœur, se dessine un projet, qui, tous deux, sont d'amour de terre et d'eau. Luc Racine a affaire avec la poésie vraie, même s'il n'a pas encore trouvé sa voie définitive ni comblé toutes les attentes qu'avait fait naître son premier recueil poétique⁵.

Gaston GOUIN: *Gaston Gouin, 1944-1970*. Illustrations de Gaston Gouin. — Sherbrooke, Société Gaston Gouin (C.P. 1461) et Windsor (Québec), Les Carnets des Auteurs réunis (C.P. 1608), 1970, 30 pp., 21 cm.

Luc Racine peut encore compter avec le temps; mais Gaston Gouin, non: il est décédé le 10 juin dernier, à 26 ans, des suites d'un stupide accident de la route. Serait-il devenu le grand poète que ses amis, réunis en « la Société Gaston Gouin », ont déjà reconnu au-delà de ses œuvres publiées ou manuscrites? Peut-être. Dans *Temps Obus*⁶, il n'avait certes pas donné toute la mesure de son talent; il est possible que son *J'Il de Noir*⁷ (posthume) soit meilleur. Pour l'instant, il me semble avoir surtout produit un excellent « Québec Poster » pour la Nuit de la Poésie du printemps de 1970 à Montréal; en ce poème-affiche la force-sensibilité du petit-grand paysan de Saint-Camille de Wolfe a enfin trouvé son point d'harmonie: l'amour du pays-Québec chanté-crié d'une voix chaude-scandalisée de pauvre-opprimé.

Yves PRÉFONTAINE: *Débâcle*, suivi de *A l'orée des travaux*. — Montréal, Editions de l'Hexagone, 1970, 79 pp., 21 cm.

Chaleureuse, mais bien grêle, nous paraît la voix de Gaston Gouin à côté de celle, tumultueuse, effrénée, d'un déjà-vieux Yves Préfontaine. Née sous le signe de la révolte et du cri qui prétend à libérer le pays, la poésie de Préfontaine n'a guère évolué depuis *Boréal et les Temples effondrés* (1957); elle a bien perdu un peu de sa noire violence du début, mais elle a gardé sa faconde superbe et précieuse, et la rhétorique désincarnée de *l'Antre du poème* (1960), pour avoir touché terre dans *Pays sans parole* (1967), n'en sévit pas moins aujourd'hui encore, plus subtile, dans *Débâcle*. Le

5. *Les Dormeurs*. — Montréal, les Editions Estérel, 1966, 144 pp., 19 cm.

6. *Temps Obus*. 1963-1968. Coll. « Amorce », 1. — Sherbrooke, Librairie de la Cité universitaire, 1969, 102 pp., 20,5 cm.

7. A paraître.

magicien du verbe fait maintenant figure d'attardé dans un pays qui, après avoir fait un moment ses délices de l'abondance du dire, redécouvre, du silence, non pas tellement la valeur que l'économie artistement réglée. Les sources nommées, les signes élus, le grand appel entendu, voici que notre poésie se met à soigner son visage, oubliant que c'est à la génération de Préfontaine qu'elle doit d'en avoir un identifiable. Il faut relire *Pays sans parole*⁸.

Fernand DUMONT: *Parler de septembre*. — Montréal, Editions de l'Hexagone, 1970, 77 pp., 19 cm.⁹

Autant Préfontaine proclame bien fort sa poésie, autant Fernand Dumont dit la sienne, avec discrétion et mesure, au fil de la réflexion philosophique qu'il mène sur lui-même et sur le monde. Dans *Parler de septembre*, comme dans *l'Ange du matin* (1952), mais en plus dense et en plus profond, il n'y a de parole que de l'homme intérieur, qui, à travers le monde et les autres, cherche le Dieu de son cœur:

Femme
C'est dans tes yeux que je cherche
mon lieu
(...)
Dieu n'aveugle pas ta face
Que je sache que tes yeux aussi
se referment
Epelle avec moi les premiers mots
De ton terrible héritage
Le secret de l'été et celui de la femme
Qui rendent si lourde ton haleine
Et si froides
La douceur du monde et ton éternité (60).

L'itinéraire est long et difficile de la naissance à la mort, et celui qui considère le sien en son septembre, arbre aux feuilles rougissantes déjà, s'aperçoit que, s'il peut récupérer et réconcilier les mémoires d'hier, le présent lui échappe encore, sauf peut-être à travers le corps de la femme et ce Dieu trop muet qui l'accompagne sur la route:

Rien n'est en place à part mon enfance
Peut-être aussi le corps de la femme
Et Dieu encore
Mais il parle si peu (25).
Il faut continuer quand même; l'important c'est d'avancer:
Marchons encore un peu
Jusqu'au tournant prochain
Là est la ligne de vent et l'unique paysage
Le chemin qui surgit et le bleu de ton
nom (45).

Et le poète « entre dans la nuit rigoureuse / Où le futur s'engendre sans violence », futur que non seulement il imagine comme une « mer fervente / Annulant sans fin la caresse et l'apparence » (66), mais qu'il touche déjà dans cette « main de l'ami qui s'arrête / Comme l'été et la pluie / Pauvre détour cime furtive / Dieu du même côté du jour / (...) / Comme ce nouveau so-rire qu'hier encore / Cette femme dans la foule / Destinait à quelqu'un » (72-73).

8. Montréal, Editions de l'Hexagone, 1967, 77 pp., 21 cm.

9. Les pp. 35-40 reproduisent, avec quelques légères corrections, six poèmes parus sous le titre « Peuple sans parole » dans la revue *Liberté*, no 41 (septembre-octobre 1965): 405-410.

On ne lit pas une telle poésie, on la médite; et il n'est pas trop élevé le prix qu'il faut ainsi payer pour accéder à la pulpe nourricière du poème.

Rina LASNIER: *La Part du feu*. Coll. « Poésie du Québec ». — Montréal, Editions du Songe, 1970, 17,5 cm.¹⁰

Rina Lasnier appartient au même monde spirituel que Fernand Dumont, mais son registre poétique est tout différent. L'arbre de Dumont n'a de dimension qu'à partir du regard intérieur qui l'enracine au plus intime de la conscience; l'arbre de Lasnier croît en pleine nature, et c'est en ce lieu même que vient le saisir et le spiritualiser le regard du poète. Ainsi l'on trouve chez Lasnier l'arbre de l'enfance:

J'avais un grand arbre vert
Où nichait mon enfance ailée,
Un arbre grand troué de lumière
Qui remplissait le haut de mon âme. (26);
le palmier de l'ermite:
Cette longue mâtue nue de voiles,
Cette mèche prise dans le silence,
Cet élan sans tendresse de branches,
Très haut l'éclatement vert d'une étoile.

Entre le vent et les astres cette corbeille,
Ce buisson d'oraison pour éprouver le ciel,
Cette fusée fixée au bout de son extase,
L'ermite tient son âme comme une
palme (27);

et le sapin de nos hivers:
Debout dans l'épais filet des neiges suspendues
le sapin soutient à peine la chape et le
cérémonial;
tandis que les feuillus légèrement langés
de neige
remuent quelques murmures de soie
poudreuse,
le sapin courbaturé glorifie les incarnations
du froid,
comme un mage devenu le menhir des
cultes morts. (37).

Rina Lasnier accomplit, ici et pour aujourd'hui, en plus simple et plus humain, en tendresse de femme, la mission que le mâle Claudel exerça naguère avec force et sans pitié dans une atmosphère de moyen âge. Rina Lasnier est notre plus grand poète, à la condition que l'on veuille bien considérer son itinéraire entier, car c'est à travers la chair même de sa vie, et à son rythme, qu'elle construit son œuvre.

C'est à partir des œuvres publiées depuis 1950 que Guy Robert a constitué son anthologie; il a choisi de très beaux poèmes et il les a bien regroupés autour des thèmes suivants: « Petit Bestiaire », « Quatrains quotidiens », « L'Arbre », « le Regard », « les Mariés », « le Cycle rouge », « les Annales de la Parole ».

Michel BEAULIEU: *Charmes de la fureur*. Coll. « Les Poètes du Jour », M-20. — Montréal, Editions du Jour, 1970, 79 pp., 20 cm.

De la poésie de Rina Lasnier, celle de Michel Beaulieu n'a ni la consistance ni la

10. Ont également paru dans la même collection *Poèmes pour durer* d'André Major, *Québec se meurt* de Guy Robert et *les Seins gorgés* de Gemma Tremblay.

rigueur; sous une écorce plus moderne à partir d'une même source: l'amour des êtres et des choses, elle nous gratifie, elle aussi, de pages exquises. Au cœur de la violence, chez Beaulieu comme chez Lasnier, tout tourne au doux, le poète s'efforçant d'objectiver la vie d'un regard tranquille et perçant qui « empêche » la gamme des couleurs sans jamais tourner lui-même au rouge qu'il capte sans en être fasciné.

Charmes de la fureur prend ses distances vis-à-vis de la poésie d'Anne Hébert: le poète n'y a « plus le faucon au poing / mais une volière dans le sable des veines » (22); il rompt également avec le thème du pays: à celle qu'il aime, il lance bien fort: « je t'aime et contre mon pays j'ose te le dire » (45); le poète délaisse aussi, au profit de l'avenir, les voies d'un passé qu'il n'estime pas:

ces chemins nous les connaissions tous
épuisés l'un après l'autre leurs dédales
mais d'autres chemins naissent des points
de fuite
d'autres chemins qui mènent de nulle part
à l'ailleurs
parcourus avec une espèce de lenteur au
ventre
celui-ci te dit à son tour ne regarde pas
en arrière
mais aujourd'hui et demain qui flamboieront
malgré les saisons les sentiers les sangs
et les os
avec le rire à bout de bec des lanternes
(28).

L'espace privilégié de *Charmes de la fureur*, c'est celui de la femme aimée (46), cercle d'amour à naître des antérieures « mémoires de l'ailleurs » (48) et de l'horizon éclaté (45) des cerceaux de l'enfance:

je monte vers toi depuis très loin les
mains ouvertes
sur un ailleurs qui nous ressemble en nos
feux
on invente à chaque pas le conflit du futur
on rejette aux oubliettes les faux plis les
eschars (47).

La vraie partie « se joue en-dedans / sur le sable de nos arènes particulières » (63). En effet, « les feux rouges de la ville n'arrêtent rien » (73); surviennent comme marées les sables du temps et l'enlèvement qui nous trouve « nu(s) au terme du jour qui cogne dans (les) tempes » (67). Finalement, celui qui a passé « dans les cernes du temps / avec les lambeaux de ses barreaux / (et) des aiguillons sous la peau » (69), n'est plus qu'un « cou tranché dans les gorges de la ville » (76). En ce dernier vers, le mort, suprême violence, l'emporte, mais la fureur de l'amour aura eu son aire de règne avant que n'ait opéré le couperet du sablier:

quand les essieux tournent avec leur
complainte de métal
tes seins crèvent violents la charpente de
la nuit
(...)
je me noue en toi avec plus de joie que
la joie (46).

De la lecture de cette douzaine d'œuvres, ouvertes au hasard des derniers arrivages, une conclusion se dégage: notre poésie se

diversifie de plus en plus et la légère récession de ces années-ci n'a rien de désastreux. Est toujours là, qui représente les excellents anciens, Rina Lasnier; Fernand Dumont ne cesse pas d'en appeler à Dieu pour nos âmes d'autrefois et les inquiets d'aujourd'hui; Yves Préfontaine parle encore du pays comme on en savait parler, il y a un lustre à peine; Rodrigue Gignac et Cécile Cloutier continuent de donner une voix à nos tendresses simples; Luc Racine et Michel Beaulieu, ce dernier surtout, frayent la voie d'un nouveau lyrisme; il ne faut pas désespérer non plus que produisent, un jour, des fruits valables les tentatives de Roger Des Roches, Louis Geoffroy et Jacques Boulerice, même si l'on n'y distingue pas encore la sûre promesse des fleurs.

Par contre, la voie de Nicole Brossard semble sans issue prochaine ni lointaine, quoi qu'elle en pense et, plus précisément, à cause de la façon même dont elle pense et écrit: « Ecrire maintenant, c'est écrire sans arrière-pensée, sans crampes intestinales, sans souffler. C'est faire sa propre explication de texte. C'est fabriquer de toutes pièces des textes illisibles qui n'ont à peu près d'intérêt que pour celui qui les écrit. C'est se savoir décadent, rendu au bout du rouleau, mais accepter quand même de jouer un jeu qui nous entraînera peut-être sur un terrain moins sec. »¹¹ Combien meilleure me semble l'attitude de Michel Beaulieu, qui croit qu'« écrire, au Québec, signifie amour, acte d'amour » et qu'il n'y « a pas de place pour le banal en poésie »¹².

Il n'y a de grande œuvre que de foi et d'amour. Et c'est ainsi que la plus grande œuvre qui soit parue au Québec en 1970, nous la devons à Gaston Miron. En *l'Homme rapaillé*¹³ se réconcilient les thèmes et les aspirations de la plupart des poètes québécois des dernières années; là se fait entendre la voix d'un homme qui aime, ici et maintenant, et cette voix qui dit très simplement nos vies et nos amours ne s'en élève pas moins au-dessus de la multitude de ceux qui affectent de savants airs de poète. La poésie ne se fabrique pas, elle se fait à mesure qu'on la vit; heureusement, on la vit de plus en plus ici, et Jean-Guy Pilon pourra, en 1971 comme en 1970, éditer une bonne anthologie des poèmes de l'année¹⁴.

11. Nicole Brossard, « Ecrire, cette tentation des mots », dans *la Presse*, 7.2.70:30.

12. Michel Beaulieu, « Une jeune femme, un jour... », dans *la Presse*, 23.5.70:29.

13. Coll. du « Prix de la revue *Etudes françaises* ». — Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 1970, 171 pp., 22,5 cm.

14. *Poèmes 70*. Anthologie des poèmes de l'année au Québec. — Montréal, l'Hexagone, 1970, 111 pp., 19,5 cm. « Il ne s'agit pas ici d'une synthèse ou d'un palmarès quelconque, mais bien d'un choix effectué parmi les poèmes publiés de janvier à décembre 1969, autant dans des recueils, que dans des journaux ou des revues. (...) Cette anthologie est un instrument de travail, certes, mais aussi un lieu d'images et de paroles. Ici se croisent de multiples échos de la poésie du Québec. » (J.-G. Pilon, dans l'avant-propos.)

L'AVEU ou la critique vécue d'un pouvoir

— un film de Costa-Gavras

par
Yves Lever

Toute réflexion politique valable doit avoir pour objet le pouvoir politique en situation dans un espace et un temps donnés. Trois étapes sont nécessaires à cette réflexion, bien que l'une se trouvera toujours privilégiée par rapport aux autres: 1) analyse et interprétation de la situation et du type de pouvoir en place, 2) élaboration de l'action et des stratégies en vue de la prise du pouvoir et, 3) après l'accession au pouvoir, critique de ce pouvoir (autocritique des gouvernants, critique par le peuple et critique de l'extérieur). Tout film dit politique doit être fait dans la même optique.

Pour le film politique se pose cependant un autre problème: dans quelle mesure va-t-on y faire « du cinéma » (usage d'un langage et de processus cinématographiques) et dans quelle mesure va-t-on renier la dimension esthétique pour faire du film un documentaire didactique (comme *L'Heure des brasiers*)? D'une part, avec le « cinéma », il y a le danger de la récupération par le système (pensons à Z), de la diversion ou du brouillage idéologiques, de l'esthétisme et de l'hermétisme. D'autre part, avec le documentaire didactique, il y a le danger de l'intellectualisme passif, de la coupure des masses, de l'ennui et de l'absence de stimulant affectif pour l'action. Ajoutons à cela qu'il faut aussi se préoccuper un peu des lectures du film qui seront faites différemment selon les groupes rejoins.

Où se situe L'AVEU ?

C'est à la troisième étape de la réflexion politique que se situe un film comme *L'Aveu*; traduisant une histoire vécue, il se veut surtout documentaire, mais, par sa facture esthétique, il s'apparente davantage au cinéma traditionnel. D'où l'ambiguïté de ses lectures.

Matériellement, *L'Aveu* est le récit d'un procès politique de 1951-52, à

Prague, et du processus employé pour forcer un innocent à avouer sa participation à un complot pour renverser le gouvernement. Racontée par la victime, cette partie documentaire est rigoureusement authentique, mais elle ne prime pas dans le film: on y voit plutôt immédiatement le procès du régime en place et, à travers lui, la grande déviation du socialisme communiste: le stalinisme. Pour les auteurs du film, tous socialistes, il s'agit de révéler et d'analyser les déviations et les abus qui peuvent entacher même le meilleur régime politique. Cependant, au niveau des « lectures » du film, celui-ci peut devenir pour beaucoup de spectateurs une critique et une condamnation du socialisme, surtout si ces spectateurs sont déjà hostiles à ce type de pouvoir politique. Aussi avait-il été fait « même au risque de fournir des armes à l'adversaire ».

On peut discuter longtemps de l'opportunité de faire un tel film, surtout si on doit le faire à l'extérieur du pays en cause, mais, pour London comme pour Costa-Gavras, les événements d'août 1968 et la renaissance du stalinisme en ont fait une exigence de vérité et d'honnêteté. Il n'est pas sûr, par ailleurs, que ce soit une mauvaise stratégie politique: lorsque Castro a fait une profonde autocritique de son régime, l'été dernier, c'était aussi « au risque de fournir des armes à l'adversaire », mais il respecta assez son peuple pour lui dire toute la vérité. (On sait que cette autocritique fut très exploitée par les partis de droite lors de la campagne présidentielle au Chili, en août dernier, mais le socialiste Allende devait quand même l'emporter.)

La fidélité malgré l'épreuve

Pour éviter le piège de l'analyse globale d'un système et les généralisations faciles, Costa-Gavras a présenté son procès du stalinisme uniquement à travers l'expérience vécue par Arthur

London. L'expérience étant très dramatique, elle pouvait facilement donner lieu au « spectacle »: le cinéaste n'y a pas tellement échappé, malgré les *flash forward* de détente, mais la présentation m'apparaît quand même valable. Même si on peut supposer que beaucoup de lectures du film iront plus dans le sens d'une critique idéologique — genre « ils sont donc des gros méchants, ces communistes » — que dans celui d'une considération de l'expérience vécue par London, je pense que personne ne peut éviter de se poser des questions sur sa fidélité au socialisme.

On aurait pu facilement supposer que, au sortir de sa prison, London aurait pu se faire un « missionnaire » de l'anti-communisme (comme on en a entendu beaucoup ici et aux U.S.A.). Mais non, sa militance est demeurée intacte. On a souvent voulu caricaturer cette position qu'exprime bien la phrase célèbre: « J'aime mieux dévier avec le parti qu'avoir raison tout seul. » (Comme chrétien, je suis souvent obligé de dire la même chose en regard de mon Eglise, mais cela ne me fait pas perdre la foi.) Peut-on expliquer cela uniquement par une « mystique aliénante » ? Je ne le crois pas. Le vrai militant doit tenir compte à la fois des objectifs globaux et à long terme, pour ne pas stériliser le présent, et des nécessités de la praxis présente, où tout n'est pas que « pureté » et où on ne peut éviter certaines compromissions; il laisse l'angélisme et la pureté révolutionnaire aux intellectuels de gauche, qui vont toujours renier ces compromissions, mais qui ne pourront jamais faire accéder les masses au pouvoir. *L'Aveu* n'est pas un film politique « pur » comme *L'Heure des brasiers* (dont je reparlerai et que je recommande très fortement à tous ceux que la réflexion politique intéresse), mais, pour le meilleur comme pour le pire, il sera le seul des deux à rejoindre la masse: cela aussi m'apparaît important.

Guerres, arabesques et fantaisie

par
Georges-Henri d'Auteuil

Au TNM : Tambours et Trompettes, de Bertolt Brecht

Depuis quelque temps déjà, en Europe, le dramaturge allemand Bertolt Brecht joue un rôle important dans l'évolution du théâtre moderne. Sa formule de théâtre épique et fortement engagé plaît à plusieurs, spécialement à ceux qui n'admettent de vrai théâtre que politique. Bien sûr, il s'agit de l'opinion politique de chacun, ce qui laisse du champ à de multiples variations, du moins tant qu'un gouvernement, comme en URSS, n'intervient pas pour imposer un mode unique d'expression en accord avec l'idéologie d'un Parti tout-puissant. Toutefois, cette attitude, dans la ligne du courant actuel, n'est pas admise de tous. Pour ma part, je partage volontiers le point de vue de Ionesco qui déclarait récemment : « Quant à Brecht et aux écrivains brechtiens, je leur reproche surtout d'écrire un théâtre qui n'est que l'illustration d'une idéologie. Si on ne fait qu'illustrer une idéologie, le théâtre fait double emploi avec cette idéologie. »

Tranquillement, Brecht fait sa percée sur nos scènes montréalaises, en particulier par la grâce du Théâtre du Nouveau-Monde (après les défunts Apprentis-Sorciers, cependant), qui vient de nous présenter, au Port-Royal, *Tambours et Trompettes*, une libre adaptation d'une œuvre de l'auteur britannique du XVII^e siècle, George Farquhar, intitulée *The Recruiting Officer*. Comme on peut s'y attendre, on parle beaucoup de guerre dans cette pièce, même de la guerre pour l'Indépendance des Américains révoltés contre leur mère-patrie, l'Angleterre. On en parle. Certes, on la déplore, mais pour inciter les pacifiques habitants de la petite ville anglaise de Shrewsbury à s'engager sous l'Union Jack et aller mater les insurgés du Nouveau-Monde ! Ainsi, le titre anglais est beaucoup plus précis et suggestif que celui de Brecht.

Beaucoup plus que contre la guerre elle-même, *Tambours et Trompettes* est une satire, souvent féroce, contre le

recrutement de l'armée à cette époque — et peut-être à toutes les époques — et contre les moyens utilisés pour y parvenir : battage publicitaire, roueries, mensonges, chantages, vénalité, faux patriotisme, flagrantes injustices, tous trucs bien connus du Capitaine Plume, chargé de lever un nouveau bataillon avec l'aide experte du Juge Balance et du Sergent Kite.

Assurément, un tel sujet laisse prévoir toute une succession de scènes odieuses, de turpitudes, de vilénies, de marchandages honteux et d'intrigues. C'est sans doute ce sombre tableau de mœurs qu'a voulu représenter Brecht, pour fustiger ainsi une certaine société qui se targue ordinairement de respectabilité. A l'inverse, mais sans pour autant fausser le sens profond de la pièce, l'équipe des comédiens du TNM, sous la direction de Jean-Louis Roux et Jean-Pierre Ronfard, metteurs en scène, a préféré jouer la pièce dans un style loufoque et farfelu, un style de farce populaire à la flamande. La satire, pour être moins noire, produit quand même ses fruits : c'est le rappel du classique *castigat ridendo mores* que le spectateur de tous les temps apprécie toujours avec faveur. Autrement, cette œuvre très longue, comme Brecht en a l'habitude, serait facilement lourde, tendue, irritante, et deviendrait insupportable. La formule du TNM me paraît donc heureuse et réussie. Je souligne, en particulier, à la fin de la première partie, les scènes charmantes, si colorées, vivantes et pittoresques, au bord de la rivière dans laquelle s'ébattent les cygnes, où le jeu naturel et alerte des acteurs rivalise heureusement avec les originales trouvailles de la mise en scène.

Tambours et trompettes mobilise une considérable distribution, mais, heureusement, le même acteur peut remplir parfois deux ou trois rôles. En fait, les comédiens y sont allés à cœur joie et avec beaucoup d'allant, pour bien camper chacun son personnage respectif. Il convient, cependant, de relever le

beau travail particulièrement intéressant de trois ou quatre acteurs en particulier. D'abord, le Monsieur Plume, gaillard et désinvolte, d'Albert Mil-laire; puis, l'ébouriffant Capitaine Brazen d'Edgar Fruitier; le Juge Balance de Guy Hoffmann, aux jugements, à vrai dire, très peu... balancés; le Sergent Kite de Marcel Sabourin, aussi inefficace que tonitruant. Du côté féminin, plusieurs soubrettes et paysannes délurées, mais pas plus que les deux frivoles et coquettes amoureuses, Victoria et Mélinda, interprétées avec talent par Claudie Verdant et Monique Bélisle. Les quelques couplets chantés de la pièce ont été, par contre, assez pauvrement rendus. Seule, Claudie Verdant semblait douée d'un peu de voix. Il est vrai que les musiciens jouaient souvent trop fort et enterraient les chanteurs au lieu de les soutenir.

À la NCT : Spectacle Commedia del'Arte

Les essais de création collective auxquels il nous a été donné d'assister, ces derniers temps, furent, pour la plupart, des ratés ou d'une banalité fort indigente. C'est que n'improvise pas qui veut, surtout intelligemment. Certains ne s'en doutaient pas assez avant de se casser le nez sur la cruelle réalité. Pourtant, l'histoire d'une certaine époque du théâtre, celle qui nous renseigne sur la genèse, l'évolution et la graduelle disparition de cette forme de théâtre créée par les Italiens et nommée par eux *Commedia del'Arte*, pouvait leur faire connaître les difficultés du genre ainsi que ses limites.

En effet, cette nouvelle technique théâtrale essentiellement populaire, conçue pour divertir le public des foires et des places de marché de villages, en Italie, a subi un long temps — près de trois siècles — de transformations successives avant d'en venir à la *Commedia del'Arte* que nous connaissons, popularisée par les types célèbres d'Arlequin, Colombine, Pantalon, Polichinelle.

nelle, Isabelle, Pierrot. Il a fallu que se forme toute une série de comédiens bien au fait des exigences de la formule et, surtout, doués des qualités physiques et spirituelles aptes à les rendre capables d'incarner les passions représentées par leur personnage: fourberie, avarice, amour, jalousie, naïveté, pédantisme. Ainsi sont devenus de plus en plus précis et détaillés les canevas des péripéties du jeu à réaliser et s'est naturellement fixée la stylisation des types et leur nette différenciation.

Par la disparition presque totale de vrais comédiens improvisateurs, et aussi à cause de l'évolution des mœurs du théâtre et de son public, les spectacles de la Commedia dell'Arte ont perdu peu à peu de leur faveur. Certains en ont gardé toutefois la nostalgie et songent même à en faire renaître du moins l'esprit, dans l'espoir assez paradoxal de rajeunir et de revivifier notre théâtre moderne grâce à cette ancienne et vénérable tradition. Un tel retour au passé est-il possible? Marc Favreau et les directeurs de la Nouvelle Compagnie Théâtrale ont cru, en tout cas, intéressant de tenter un essai de résurrection du genre, en l'adaptant, bien sûr, autant que possible à notre mentalité d'homme du 20^e siècle et contestataire. Résultat: une remarquable réussite du *Spectacle Commedia dell'Arte*, actuellement présenté au Gesù.

Sous la direction d'Yvan Canuel, un choix pertinent de six comédiens a permis l'interprétation d'un canevas dramatique élaboré par Marc Favreau selon la veine classique et avec les principaux personnages habituels de la Commedia dell'Arte, dans une première partie, — la meilleure, incontestablement, précisément parce qu'elle nous reportait aux sources. Dans un même rythme et une même liberté de jeu, une seconde partie rappelait, avec un bonheur inégal, le sentimentalisme lunaire du théâtre romantique et le réalisme brutal du gros mélodrame, en vogue au 19^e siècle. Expérience suggestive, parce qu'elle nous apprend que de bons comédiens, animés du feu sacré, comme Pelletier, Marleau, Lise Lasalle, Létourneau, Ghislaine Para-

dis et le prodigieux mime Favreau, peuvent faire revivre le comique de haute fantaisie de la Commedia dell'Arte, comme rendre très proche à nos esprits sophistiqués la psychologie fruste et vraie de ses personnages. Il n'est pas cependant aussi vrai que la formule puisse s'adapter aussi aisément

à n'importe quel théâtre. Il y a risque alors de tomber dans un comique mineur et facile: la parodie. Un bon point, donc, à la Nouvelle Compagnie Théâtrale, pour son heureuse initiative, dont le spectacle sera profitable — et agréable — aux étudiants qui fréquentent le Gesù!

Au Rideau Vert: *l'Oiseau Bleu*, de Maeterlinck

Après les adultes, après les étudiants, vient le tour des enfants. A la télévision, on organise pour eux des émissions spéciales; mais au théâtre, ils ne sont pas gâtés. Sauf, heureusement, au Rideau Vert qui présente depuis trois ans des spectacles dominicaux pour les petits *bouts-de-choux* et qui leur a offert, cette année encore, pour la quatrième fois, la somptueuse féerie de Maeterlinck, *l'Oiseau Bleu*, l'oiseau du bonheur que l'on cherche partout, quand il est tout bonnement chez soi, dans les modestes objets de son foyer, les simples joies de la famille, dans le cœur aimant d'une mère.

Dans ses divers spectacles, le Rideau Vert respecte ses auditeurs enfantins, les traite avec sérieux: des comédiens professionnels, des mises en scènes soignées, des décors et costumes conçus et exécutés par des spécialistes chevronnés. Du théâtre de choix, apte à cultiver les enfants, nourrir leur imagination, alimenter leur goût de la couleur, de la fantaisie, de la beauté et leur montrer que la vie, en dépit de tout, est belle, si on veut bien l'accepter dans sa simple réalité.

J'ai déjà dit, ici, tout le bien — mérité — que je pense de *l'Oiseau Bleu*

et de l'interprétation qu'en ont donnée les artistes du Rideau Vert sur la vaste scène du Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts. Sur le petit plateau de la rue Saint-Denis, commence, en ce début de '71, un autre spectacle en deux parties, l'un de marionnettes, *Barbe-Bleue*, œuvre de Pierre Regimbald et Nicole Lapointe, d'une magnifique réalisation technique et artistique et qui a enchanté les petits spectateurs et leurs parents, l'autre, de théâtre, d'après le texte de Charlotte Savary, *Bouboule en Amérique*, ou l'histoire de deux enfants et de leur chien, Bouboule, qui débarquent à la Ville-Marie de Maisonneuve, au temps de la guerre des Iroquois. En dépit des généreux efforts des comédiens qui s'évertuent à l'animer, l'action languit souvent par la faute d'un texte pas assez étoffé et vivant. Pour les enfants, pas de longs discours, d'explications oiseuses, mais du mouvement, du branle-bas qui fait trépigner d'aise et s'agiter les jeunes représentants de notre civilisation yé-yé. Les enfants sages de la Comtesse de Ségur sont depuis longtemps disparus de notre planète. Mais, quel que soit leur tempérament, les parents peuvent sans crainte conduire leur progéniture au Théâtre du Rideau Vert: tous y trouveront de l'agrément.

La Bible, Parole de vie

1. Parole et vie — la révélation

Karl Hermann SCHEKLE: **La Parole et l'Esprit**. Col. « Méditations théologiques », 4. — Paris, Desclée de Brouwer, 1969, 141 pp., 19,5 cm.

L'ÉGLISE — et, en elle, tous les croyants — doit conformer sa vie à la Parole qui l'a réunie, sous la direction de l'Esprit. Qui, dans l'Église, possède l'Esprit? Quelle est, dans l'Église et dans la vie des croyants, la place et le rôle de la Parole? Les deux études de l'A., de 1964 et 1965, traduites et rassemblées dans ce petit livre tentent de répondre à ces questions et de stimuler surtout la réflexion.

G. B.

EN COLLABORATION: **La Révélation divine**. Constitution dogmatique *Dei Verbum*, commentaires publiés sous la direction de B.-D. DUPUY. — Paris, Editions du Cerf, 2 vol., 1968, 693 pp., 23 cm.

CET OUVRAGE est sans doute l'un des plus soignés et des plus réussis des « textes et commentaires des décrets conciliaires » publiés dans la collection *Unam sanctam*. Par son ampleur et sa qualité, le travail dépasse en outre, croyons-nous, tous les autres commentaires qui ont paru jusqu'ici sur la Constitution dogmatique *Dei Verbum*.

Après un avertissement du directeur de l'entreprise, le P. B.-D. Dupuy, on nous présente, comme c'est la coutume dans cette collection, le texte latin et une traduction française nouvelle. Le P. J.-P. Torrell nous donne une version habituellement d'une grande fidélité, où l'on retrouve la densité et la vigueur de l'original. Puis, en deux études étendues et nourries, on retrace l'histoire, si déterminante pour l'orientation du concile, de l'élaboration de cette Constitution. Le P. Dupuy, évoquant les débats célèbres auxquels la rédaction a donné lieu, considère cette histoire en son ensemble; J. Feiner étudie la contribution du Secrétariat pour l'unité des chrétiens à la préparation du texte. Le commentaire suivi s'ouvre alors par une étude monumentale du P. de Lubac sur le préambule et le chapitre I. A son accoutumée, le grand théologien nous fait puiser à son immense culture, soucieux notamment de relier à la pensée des Pères un texte d'allure si moderne. Si les commentaires des chapitres suivants ont des proportions moins amples, ils ne s'en signalent pas moins par l'abondance de l'information et par la profondeur de l'analyse. Les noms des collaborateurs sont déjà garants de la qualité des textes: Moeller, Grelot, Alonso-Schoekel, Léon-Dufour, Grillmeier. — Dans une section d'une centaine de pages, des théologiens protestants et orthodoxes de première valeur commentent à leur tour un texte dont l'importance œcuménique est extrême. Ce n'est pas des observations rapides, mais des études fouillées que présentent Schüts et Thurian, Leuba, Schlink et Barth, puis, du

point de vue de l'Orthodoxie, Scrima et Kniazeff. — Une dernière partie, abondante et variée, met à notre disposition une série de documents très utiles pour l'intelligence de la Constitution. On trouve là avec plaisir, entre autres pièces, les deux schémas des PP. Rahner et Congar sur la Révélation, le rapport de la commission « Foi et Constitution » sur l'Écriture, la Tradition et les traditions, plusieurs interventions des Pères du concile, une importante étude historique du P. Caprile sur trois amendements apportés au schéma sur la Révélation.

On est donc frappé par le nombre, l'ampleur et la qualité de ces travaux, où l'histoire générale des problèmes et la genèse du texte conciliaire éclairent avec bonheur la doctrine d'un document particulièrement riche et dense. Il s'agit d'une véritable somme, indispensable à qui veut approfondir « le document théologique majeur de Vatican II ».

Gilles LANGEVIN.

Faculté de théologie,
Université Laval, Québec.

Claude TRESMONTANT: **Le problème de la Révélation**. — Paris, Editions du Seuil, 1969, 336 pp., 20,5 cm.

LA RÉVÉLATION, « information » de l'humanité, dans sa vie et sa pensée, qui ne vient pas de l'homme. Pourquoi cette Révélation? Quel est son rôle? son objet? Une première partie étudie le *problème de la Révélation*, tandis que toute la seconde partie du livre, en confrontant la prédication prophétique à l'expérience historique d'Israël, tente de dégager le spécifique du message prophétique et donc de la Révélation — dans une perspective qui demeure significative pour aujourd'hui.

G. B.

Claude JEAN-NESMY: **La prière de la Bible**. — Paris, Desclée de Brouwer, 1968, 496 pp., 16,5 cm.

MÊME SI nous avons mis le nom de Dom Nesmy en tête de cet ouvrage, il s'agit en réalité d'un travail d'équipe au sens large du mot. La traduction des psaumes est de M. Mannati et E. de Solms; les autres prières ont été traduites par E. de Solms; enfin, l'introduction et les notes sont de C. J.-Nesmy. L'ouvrage se divise en trois parties: les prières de l'Ancien Testament, les Psaumes, les prières du Nouveau Testament. On y suit pas à pas le dialogue entre le Dieu de la Promesse et les personnages sacrés. Cette prière nous instruit sur notre propre manière de prier Dieu; elle nous éclaire aussi sur l'histoire du salut. On notera la qualité de la traduction française, la sûreté de son rythme et aussi la valeur des notes au bas des pages. Car même si le texte de ces prières paraît assez simple, on n'en soupçonne pas toujours la portée et la richesse. Enfin, signalons l'utilité des multiples tables à la fin du volume.

Jean-Paul LABELLE.

Jeunesse en marche.

2. Actualité de l'Ancien Testament

Pierre BUIS: **Le Deutéronome**. Col. « Verbum Salutis », A. T., 4. — Paris, Ed. Beauchesne, 1969, 484 pp., 18,5 cm.

IL FAIT PLAISIR de souligner la parution d'un bon commentaire du *Deutéronome*, texte difficile, mais dont la théologie est très importante: la formation du peuple de Dieu et sa situation dans l'histoire, l'actualité de l'action de Dieu et l'aujourd'hui créateur, etc. S'inspirant de près d'un travail sur le *Deutéronome* qu'il a publié en 1963 avec le P. J. Leclercq (p. 7), l'A. a non seulement corrigé la traduction, mais il a repris toute la formulation du commentaire. Omettant tout l'appareil critique, l'analyse tient compte de l'état récent de l'exégèse. Surtout, est dégagée avec plus de netteté encore la signification théologique du récit. En plus d'une présentation de toutes les périodes du *Deutéronome*, le lecteur trouvera une bonne introduction, d'utiles appendices, et deux excellents chapitres sur « la théologie du Deutéronome » (193-216) et sur « la vie du peuple de Dieu » (352-362). — J'aurais souhaité que l'A., en un tableau, dégage plus nettement les caractéristiques des « alliances profanes » de l'époque; ce qu'il en dit, pp. 455-457, n'aidera pas suffisamment le lecteur. Il y a aussi certaines affirmations sur la langue hébraïque — vg. l'absence d'une conjonction (en l'occurrence le *waw*) en 1,1 (43) — dont le lecteur moyen, incapable d'en faire la vérification, aurait pu se passer.

Charles HAURET: **Amos et Osée**. Col. « Verbum Salutis » A. T., 5. — Paris, Ed. Beauchesne, 1970, 282 pp., 18,5 cm.

L'A. PRÉSENTE un commentaire honnête des deux premiers prophètes écrivains, Amos et Osée. Appliquant la même méthode dans les deux cas, il aborde immédiatement le texte, introduisant aux prophètes, à leur temps et aux caractéristiques de leur pensée à l'intérieur même du commentaire des versets. Si les explications données ne tiennent pas toujours compte de toutes les difficultés, elles permettront cependant à qui ignore tout de ces prophètes, de les lire avec profit. L'A. s'exprime clairement. Il sait, à l'occasion, souligner la portée spirituelle des textes. — Je regrette l'absence d'un chapitre de présentation des principaux traits de la pensée théologique des deux prophètes par rapport à leur confection de Yahweh, de l'Alliance, du culte et de la liturgie, etc. De telles synthèses m'apparaissent nécessaires dans la collection *Verbum Salutis*.

J. COPPENS: **Le messianisme royal**. Col. « Lectio divina », 54. — Paris, Ed. du Cerf, 1968, 228 pp.

« Essayer de suivre le développement de l'espérance messianique telle qu'une lecture historique des textes vétérotestamentaires nous permet de la reconstituer » (p. 15),

tel est le but poursuivi et atteint dans ce volume. L'A. nous livre avec compétence sa synthèse de plus de vingt ans de réflexions sur le messianisme. Très au courant de toutes les publications, il montre l'évolution de l'espérance messianique à travers l'A.T. et jusque dans le judaïsme post-biblique. Etudiant les lectures néotestamentaires des textes messianiques de l'A.T., la recherche de l'A. lui permet d'accéder un peu à la connaissance que Jésus a eue de sa personne et de sa mission. Assez tôt, le messianisme royal « s'inséra dans la grande espérance d'Israël » (219). S'il est difficile de donner une définition précise du messianisme, puisque c'est une notion qui évolue, on peut dire qu'elle contient au moins quatre notes: un personnage royal, sauveur, instrument de Yahweh, de la lignée davidique (19). En raison de la piètre figure de la plupart des descendants de David, les prophètes ont idéalisé ce messie à venir et ils ont ainsi aidé à spiritualiser cette notion, sans toutefois que soit totalement abandonnée l'idée de royaume temporel. C'est pourquoi Jésus « s'est distancé de l'idéologie messianique courante » (176), « de façon tellement originale et inattendue qu'elle ne coïncidait plus avec les espérances et les convictions courantes » (221). Jésus, en effet, a réalisé une synthèse entre trois notions courantes: Messie, Fils de l'Homme, Serviteur (189). En conséquence, la notion néotestamentaire du *messie royal* n'est pas identique à la notion vététestamentaire (11). L'apport christologique de cet ouvrage est important. Pour avoir une juste notion du *messianisme royal*, il faudra à l'avenir tenir compte de cette brillante synthèse.

Daniel LYS: **Le plus beau chant de la création.** *Commentaire du Cantique des cantiques.* Col. « Lectio divina », 51. — Paris, Ed. du Cerf, 1968, 310 pp., 21,5 cm.

LE TITRE donné à ce travail constitue déjà un commentaire (p. 61-62) du Cantique des cantiques, le livre de la Bible qui a donné lieu aux plus nombreuses et diverses interprétations (10). Ce commentaire est savant: pour suivre l'A., pasteur de l'Eglise réformée, il faut déjà être au courant de la littérature biblique. L'A. se révèle cependant un guide excellent. Dans une solide introduction de 60 pages, il étudie les questions de l'auteur du cantique (un inconnu), de la date et du lieu de composition, le difficile problème de la structure, la canonisation de ces chants d'amour et leur utilisation, enfin le complexe dilemme de l'interprétation. L'A. choisit le sens sexuel et sacré (51). Puis, vient le commentaire de chacun des chapitres. Le texte est dense et il aurait gagné à être allégé par l'emploi de notes infra-paginales remplaçant le recours aux trop nombreuses parenthèses. Pour chaque mot étudié, l'A. présente les différentes opinions; il les discute et il donne la sienne. Il lui arrivera parfois de faire un peu de théologie biblique. Un commentaire qui aidera le lecteur à goûter ce livre révélé qui « prend au sérieux l'amour » (55) et qui, sans d'abord nous parler de l'institution matrimoniale, met en valeur l'amour humain (18, 308), le décrivant sur le modèle de l'amour divin. Jean-Marie ARCHAMBAULT.

Département des sciences religieuses,
U. du Q. à Trois-Rivières.

Dom Jean DE MONLÉON, O.S.B.: **Le Cantique des cantiques.** *Commentaire mystique d'après les Pères de l'Eglise.* — Paris (1, rue Palatine), Nouvelles Editions latines, 1969, 222 pp., 22,5 cm.

INSÉRÉ DANS LE CANON des Ecritures, par l'Eglise qu'inafailliblement guide l'Esprit, le *Cantique des cantiques*, vu son thème et son texte, dans lequel on ne rencontre pas une fois le nom de Dieu, mais quantité d'expressions apparemment érotiques (p. 7), ne saurait avoir un sens littéral (8, 201). Peut-on, cependant, garantir le sens spirituel de ce « dialogue d'amour, d'une fraîcheur, d'une délicatesse, d'une originalité » qui en font « le chef-d'œuvre de la littérature universelle » (7) ? Oui, pense l'A. avec raison: en recourant d'abord à ceux que l'Esprit a éclairés, Pères et docteurs d'Orient et d'Occident (8), puis à leurs émules, soit chrétiens, soit juifs. L'A. semble avoir lu et médité tout ce qu'on a écrit pour expliquer le poème par excellence. Grâce à son étude, il nous offre de chaque verset du *Cantique* un commentaire plausible, cohérent, fidèle à la tradition théologique de la sainteté. Les citations splendides abondent, surtout des saints Augustin, Bernard, Bonaventure, Thérèse... De l'A. le mérite consiste dans une érudition impressionnante et une sûre connaissance linguistique, dans la maîtrise avec laquelle il a choisi et ordonné ses matériaux, dans la piété profonde et discrète qui se dégage de son très beau et bienfaisant ouvrage. Mais pourquoi ne pas soigner langue et ponctuation lorsqu'on traite avec amour le plus beau chant d'amour divin ?

Joseph D'ANJOU.

Québec.

3. Théologie du Nouveau Testament

Hans CONZELMANN: **Théologie du Nouveau Testament.** Traduit de l'allemand par E. de Peyer. — Paris, Ed. du Centurion, 1969, 390 pp.

CET OUVRAGE, qui se veut d'abord un manuel (p. 8), contient une riche source de renseignements. Disciple de R. Bultmann, l'A., sur plus d'un point, nuance ou corrige les thèses de son maître. Il se situe dans le mouvement de théologie biblique qui remet en valeur les données « historiques » des textes néo-testamentaires. C'est à partir de la « problématique des origines » que l'A. commence l'étude de chacune des cinq parties de son travail: la communauté primitive, la proclamation synoptique, la théologie de Paul, l'évolution après Paul, saint Jean. L'étude du kérygme occupe une place prédominante. Sur certaines des questions présentées, l'A. révèle un don de synthèse remarquable. Guidés par leur professeur, les étudiants sauront largement bénéficier de ce travail, qui sera aussi très utile à ceux qui, sans être étudiants, ont une solide formation biblique. A mon avis, il ne saurait être recommandé à ceux qui, bien qu'intéressés à la Bible, n'en sont qu'au stade de l'initiation ou encore recherchent plutôt des travaux de sérieuse vulgarisation. Pour ceux-ci, non seulement les nombreuses citations grecques (dont la référence exacte n'est pas toujours indiquée) seront un obstacle, mais

un des aspects de la méthode elle-même sera source de difficulté. En effet, l'A. semble trop souvent considérer qu'il lui suffit de prendre position pour clore un débat. Sur plus d'un point, il aurait eu avantage à justifier ses prises de position ou à laisser clairement entrevoir qu'il y a d'autres solutions possibles. Sans doute y a-t-il un effort pour dégager, dans une perspective protestante, l'unité dynamique du Nouveau Testament, ce qui peut justifier l'omission, dans une certaine mesure, de quelques nuances. L'A. me semble dépasser cette mesure quand, par exemple, il ne justifie pas la distinction si tranchée qu'il pose entre les Douze et les Apôtres (59) ou encore lorsqu'il néglige le milieu palestinien dans l'explication de la genèse du 4^e évangile (338). Lorsqu'elle est présentée, la tradition catholique ne l'est pas toujours avec l'objectivité requise par un travail scientifique (cf. p. 351, note 2). Cela étonne un peu dans notre monde œcuménique. Aux nombreuses références bibliographiques allemandes de l'A., les éditeurs de la traduction ont ajouté des titres français. Il faut les en féliciter, même si les additions françaises sont incomplètes. La traduction française, en certaines pages, n'est pas heureuse; ceci (de même que quelques coquilles) pourrait être corrigé dans une prochaine édition.

Robert M. GRANT: **La formation du Nouveau Testament.** Traduit de l'anglais par J. H. Marrou. — Paris, Editions du Seuil, 1969, 205 pp., 20,5 cm.

VOICI UN LIVRE bien composé, où l'A. montre avec clarté comment s'est constituée la série des 27 écrits qui contiennent le Nouveau Testament. Pourquoi seulement ces 27 documents ont-ils été retenus ? Comment ont-ils été reconnus et comment se sont-ils imposés ? Les réponses de l'A. manifestent sa compétence. Etudiant les réactions aux écrits qui circulaient dans les premiers siècles du christianisme, l'A. fait bien voir comment s'est dégagé peu à peu un consensus autour des écrits actuels du N.T., nuancé avec justesse les différentes influences, soulignant à bon droit le travail de l'école d'Alexandrie (pp. 163-76). Un lecteur que la question intéresse trouvera un grand profit à cette lecture.

R. SCHNACKENBURG: **Présent et futur.** *Aspects actuels de la théologie du Nouveau Testament.* Coll. « Lire la Bible », 18. — Paris, Ed. du Cerf, 1969, 191 pp.

CE LIVRE, résultat d'une série de conférences prononcées en 1965, sera extrêmement précieux à tous ceux qui s'intéressent sérieusement aux questions néo-testamentaires. L'A. est un des grands exégètes de notre époque. Il a revu ses conférences en vue de la publication, ajoutant plusieurs références bibliographiques, allemandes pour la plupart. Les chapitres étudient quelques-unes des grandes questions qui font problème aux lecteurs du Nouveau Testament: le présent et le futur dans la prédication de Jésus; l'interpellation du Sermon sur la Montagne; les miracles

et la science; la liberté et l'« homme nouveau » selon saint Paul; mourir et ressusciter avec le Christ. Les quatre derniers chapitres abordent des problèmes johanniques: révélation et foi; la communion avec Dieu; la christologie et le mythe gnostique de l'Apocalypse. Pour chacune de ces questions, l'A. présente rapidement les différentes opinions et il les critique avec clarté; il fait part ensuite de son option. La lecture de ces pages ne sera pas toujours facile, mais elle enrichira celui qui s'y livrera avec attention et étude, car l'A. dégage les lignes essentielles de la théologie du Nouveau Testament sur ces différents points et il en livre une synthèse équilibrée. A l'occasion, l'A. soulignera le rapport des questions présentées à la vie chrétienne quotidienne. A ce point de vue, les chapitres sur la liberté, l'« homme nouveau » et la foi sont très intéressants. — La présente édition contient quelques coquilles dont une au moins (p. 160: « n'a été donnée » au lieu de « m'a été donnée ») corrompt le texte.

Albert VANHOYE: *Situation du Christ. Épître aux Hébreux 1 et 2*. Col. « Lectio divina », 58. — Paris, Ed. du Cerf, 1969, 403 pp.

ÉTUDE EXÉGÉTIQUE OU CHRISTOLOGIQUE ? L'une et l'autre, écrite par une main de maître. L'A. a déjà publié un ouvrage fort remarqué: *La structure littéraire de l'épître aux Hébreux*. Il nous offre maintenant un riche commentaire, doublé d'une théologie biblique et spirituelle judicieuse, des deux premiers chapitres de l'épître aux Hébreux, « message aux chrétiens éprouvés » (p. 7). Pour reconforter des chrétiens en butte aux difficultés et à l'incompréhension, l'auteur sacré ne présente pas quelques considérations superficielles, mais il va droit à l'essentiel en leur faisant comprendre la situation actuelle du Christ, Fils de Dieu et Créateur du monde, mais aussi homme entièrement solidaire des hommes. Parce que son humanité a été glorifiée, c'est la vocation intégrale de l'homme qui est maintenant révélée (392). Chacun des mots importants des deux premiers chapitres est longuement étudié dans ses aspects philologique, historique, biblique et spirituel, avec une maîtrise qui laisse partout percevoir la grande sagesse de l'A., même s'il a le plus possible enlevé les aspects trop techniques afin d'avoir un texte « agréable à lire » (8). Le commentaire est précédé d'une solide introduction de 50 pages sur les questions littéraires de ces chapitres. L'A. fait saisir, dans la joie et la foi, l'unité et l'ampleur de ces deux chapitres. Grâce à cette étude, on prend conscience de cette solidarité que la parole agissante de Dieu établit entre les hommes et Jésus (54). Il faut souhaiter que l'A. poursuive le commentaire de ce « message aux chrétiens éprouvés », afin d'aider les « chrétiens d'aujourd'hui à s'attacher à l'essentiel » (7).

Jean-Marie ARCHAMBAULT.

Département des sciences religieuses,
U. du Q. à Trois-Rivières.

ARCHIBALD, Kathleen: *Les deux sexes dans la Fonction publique*. Rapport présenté à la Commission de la Fonction publique du Canada. — Ottawa, Fonction publique, 1970, 252 pp.

BABY, Nicolas et BERTIN, Francis: *Politique au lycée ?* Col. « Carrefour des jeunes », 4. — Paris, Beauchesne, 1970, 119 pp.

BARBOTIN, Edmond: *Humanité de l'homme. Etude de philosophie concrète*. Col. « Théologie », 77. — Paris, Aubier, 1970, 322 pp.

BIBEAU, Paul-André: *D'un mur à l'autre. Roman*. — Montréal, l'Actuelle, 1970, 139 pp.

BISHOP, Edward: *La bataille d'Angleterre. Spitfire contre Messerschmitt*. Col. « Histoire illustrée de la seconde guerre mondiale », 2. — Ed. Marabout. — Québec, Kasan Ltée, 1970, 192 pp.

BLONDEAU, Dominique: *Les Visages de l'Enfance. Roman*. — Montréal, l'Actuelle, 1970, 191 pp.

BRESSARD, Suzanne: *Comment changer ? Evoluer dans un monde en mouvement*. Col. « Psychoguides ». — Paris, le Centurion, 1970, 208 pp.

BRUNET, Dr Jean-Marc: *Les vitamines naturelles*. — Montréal, Ed. du Jour, 1970, 135 pp.

CENTRE DE RECHERCHES DU SACRÉ: *La communication par le geste*. Actes des sessions de Arbrèsle, 1965-1968. — Paris, le Centurion, 1970, 203 pp.

CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE MONTRÉAL: *Essai sur l'expérience d'aimer*. — Montréal, Ed. du CIM et Ed. du Jour, 1970, 120 pp.

CHETHIMATTAN, John B.: *Dialogue in Indian Tradition*. — Bangalore, Dharmaram College, 1970, 162 pp.

CLOUTIER, Eugène: *En Tunisie*. — Montréal, Ed. Ici Radio-Canada et Ed. du Jour, 1970, 207 pp.

COUTURE, Gilbert: *La tôle. Roman*. — Montréal, le Cercle du Livre de France, 1970, 99 pp.

DANIÉLOU, Jean: *L'Eglise des apôtres*. — Paris, Ed. du Seuil, 1970, 157 pp.

D'OUINCE: *Un prophète en procès: Teilhard de Chardin et l'avenir de la pensée chrétienne*. Col. « Intelligence de la foi ». 2 vol. — Paris, Aubier, 1970, 261 et 269 pp.

ELSTOB, Peter: *Bastogne. La bataille des Ardennes*. Col. « Histoire illustrée de la seconde guerre mondiale », 1. — Ed. Marabout. — Québec, Kasan Ltée, 1970, 192 pp.

EN COLLABORATION: *Des hommes qui bâtissent le Québec*. — Montréal, Ed. de l'Homme et Ed. Commerce, 1970, 175 pp.

HARVEY, Jean-Charles: *Les demi-civilisés. Roman*. — Montréal, l'Actuelle, 1970, 197 pp.

HILDEBRAND, Dietrich von: *Le cheval de Troie dans la cité de Dieu*. — Paris, Beauchesne, 1970, 240 pp.

HOLSTEIN, Henri: *Hiérarchie et peuple de Dieu d'après Lumen Gentium*. Col. « Théologie historique », 12. — Paris, Beauchesne, 1970, 192 pp.

LAFORÉST, Jacques: *La catéchèse au secondaire. Etude du manuel Un sens au voyage*. « Les Cahiers de l'Institut de catéchèse de l'Université Laval ». — Québec, PUL, 1970, 177 pp.

LWOFF, André: *L'ordre biologique*. Col. « Marabout Université », 209. — Québec, Kasan Ltée, 1970, 187 pp.

MACKSEY, Major K. J.: *Afrikakorps. Rommel et ses hommes*. Col. « Histoire illustrée de la seconde guerre mondiale », 3. — Ed. Marabout. — Québec, Kasan Ltée, 1970, 192 pp.

MARSOLAIS, Gilles: *Les matins saillants*. Col. « Les poètes du jour ». — Montréal, Ed. du Jour, 1970, 50 pp.

MONGEAU, Dr Serge: *Comment garder votre santé*. — Montréal, Ed. du Jour, 1970, 154 pp.

MONGEAU, Dr Serge: *Kidnappé par la police*. — Montréal, Ed. du Jour, 1970, 128 pp.

ROBERT, Guy: *Aspects de la littérature québécoise*. — Montréal, Beauchesne, 1970, 193 pp.

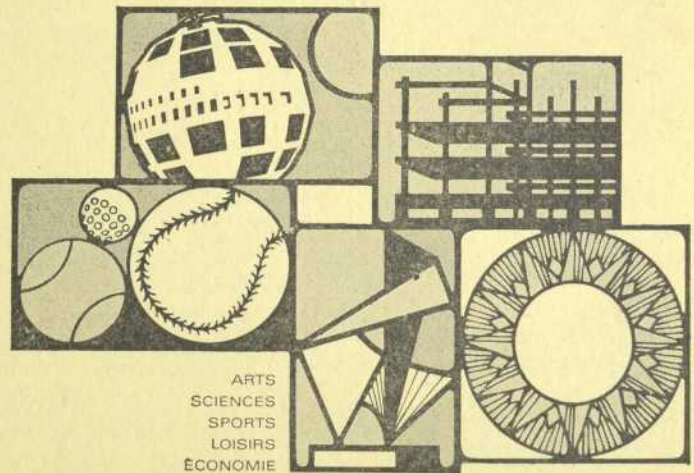
Sociologie et sociétés, 2/2 (novembre 1970). — Montréal, PUM, 1970,

VADAKETHALA, Francis J.: *Discovery of Being*. — Bangalore, Dharmaram College, 1970, 148 pp.

YOUNG, Peter: *Les Commandos. Opérations amphibies*. Col. « Histoire illustrée de la seconde guerre mondiale ». — Ed. Marabout. — Québec, Kasan Ltée, 1970, 184 pp.



la force de l'argent
au service de l'homme
et de son
épanouissement



ARTS
SCIENCES
SPORTS
LOISIRS
ECONOMIE

Banque Canadienne Nationale

EN VENTE PARTOUT A PRIX POPULAIRES

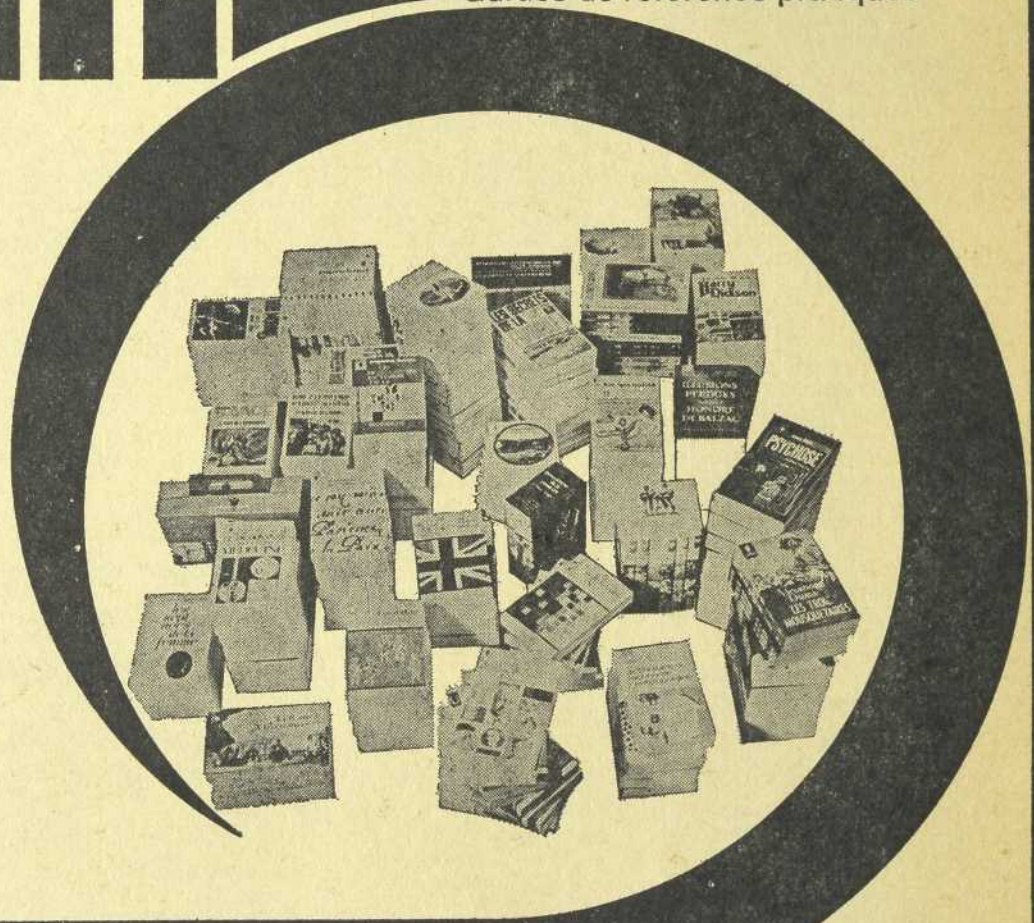
LIBRE marabout

Plus de 2 000 titres publiés

Ouvrages d'information scientifique
et culturelle

Romans médicaux, d'évasion, de
suspense, de guerre, de fantas-
tique, de science-fiction, etc.

Guides de référence pratiques



marabout



gratuitement : sur simple demande à l'adresse ci-dessous, vous recevrez régulièrement le Magazine illustré en couleurs et le catalogue général.

Distributeur général pour les Amériques : KASAN Ltée-226 Est, Christophe Colomb, QUEBEC P.Q.